

# BULÉOM



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

Bulletin des Communes N°40 - Vendredi 3 novembre 2023

Editeur **messeiller**  
Lakeside Printhouse

## Avis de recherche La paix dans le monde en 2023



**LES JARDINS  
de Benjamin**  
PAYSAGISTE

**CRÉATION**  
Pose de pavés et dalles  
préfabriqués ou naturels  
Terrassements  
Pose de bordures

**ENTRETIEN**  
Taille d'arbustes, d'arbres  
d'ornement et fruitiers  
Elagage et abattage  
Plantations et gazon  
Entretien de jardin



[lesjardinsdebenjamin.ch](http://lesjardinsdebenjamin.ch)

**Mobile: 079 201 68 85**



**EMERY** Ecoute  
Respect  
Disponibilité  
Pompes Funèbres

*Une présence emplie d'humanité*

Prévoyance - Formalités - Transports

**HAUTERIVE 24/24 032 754 18 00**

**PROTHÈSES DENTAIRES**  
à La Neuveville

Réparation rapide  
Nettoyage - Place de parc

*Devis gratuit  
et déplacement à domicile possible*

**Rue de la Tour 12  
032 751 37 06**



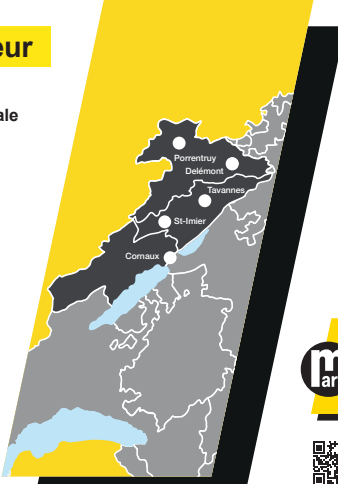
**GRENACHER SA**  
*Notre énergie à votre service!*

**Mazout - Stations-essence  
Révision de citerne**


[www.grenachersa.ch](http://www.grenachersa.ch) **032 968 94 94 - 032 756 60 60**

**Votre éco-construteur**

- Entreprise générale / Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues / Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie



**marti arc jura**



[www.martiarcjura.ch](http://www.martiarcjura.ch)



## AVIS OFFICIELS des communes

### LA TÈNE

#### PLANTATION D'UNE HAIE ENTRE MARIN ET WAVRE (PARCELLE LES BIOLLES)

La commune de La Tène va procéder dès le 10 novembre 2023 à la plantation d'une haie destinée à initier une voie verte entre Marin et Wavre. Ce premier tronçon sera installé sur la parcelle communale au lieu-dit « Les Biolles », en bordure de la piste cyclable.

Le projet du bureau Faunistique Zoologie Paysage Sàrl (Neuchâtel) prévoit de planter des buissons et arbustes sur 2 mètres de largeur, entourés de chaque côté d'une bande herbeuse de 3 mètres. Cette alignement plus ou moins continu d'arbres et arbustes sauvages complétera les surfaces de promotion de la biodiversité dans l'agriculture. Un riche mélange d'essences doit permettre à la structure mise en place d'être éligible en surface de qualité écologique élevée (SPB QII). La haie constituera de plus un élément majeur de l'écoréseau de l'Entre-deux-Lacs, dans un secteur pauvre en surfaces naturelles.

Agrément de quelques arbres à intervalles réguliers (cerisiers et érables champêtres), le projet comporte une dimension paysagère importante dans cet espace de grandes cultures actuellement nu, qui évoluera au fil des saisons. A cela s'ajoute un apport important pour la biodiversité, sous la forme de corridor biologique intégré à l'infrastructure écologique de la commune et de refuge pour différentes espèces d'oiseaux et autres animaux au sein des terres cultivées. De plus, la structure mise en place créera une fois développée des îlots bienvenus de fraîcheur, le long de la piste cyclable et piétonne.

Le projet a pour ambition de s'inscrire comme un modèle pour inciter les propriétaires des bienfonds voisins à participer à ce projet qui contribuera à la plus-value écologique du plateau de Wavre et à la création d'une voie verte complète entre Marin et Wavre.

Pour des informations plus détaillées, nous vous invitons à prendre contact avec

- Daniel Rotsch, conseiller communal, commune de La Tène (032 886 65 00)
- Michel Blant, Faunistique Zoologie Paysage Sàrl, Neuchâtel (079 228 11 85)

La Tène, le 31 octobre 2023

LE CONSEIL COMMUNAL



### LA TÈNE

#### RECYCLAGE DE VIEUX VÉLOS

En collaboration avec l'association de ressortissants de Kuma-Apoti, la commune de La Tène récoltera les vieux vélos le **lundi 6 novembre 2023**.

Nous vous remercions de les apporter au hangar des travaux publics (rue Louis-de-Meuron 8 à Marin) le 6 novembre **entre 8h00 et 12h00**.

La Tène, le 30 octobre 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

### LA TÈNE

#### AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ DES ÉCOLIERS AUX ABORDS DU COLLÈGE DE MARIN

Comme cela a été fait il y a quelques temps au collège de Wavre, la commune de La Tène met actuellement en place dans le périmètre du collège de Marin des panneaux lumineux Triflash, ceci afin d'augmenter la sécurité des écoliers.

A noter que même sans cette signalisation, il incombe à chaque détenteur de véhicule motorisé d'adopter une conduite adéquate aux alentours des bâtiments scolaires.

La Tène, le 30 octobre 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

### LA TÈNE

#### ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de la commune de La Tène,  
Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958,  
Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979,  
Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP), du 21 janvier 2020, ainsi que son règlement d'exécution (ReLRVP), du 1<sup>er</sup> avril 2020,

#### considérant

afin de sécuriser les personnes et interdire le parcage sauvage dans la zone des chalets de La Tène,

#### arrête

Art. 4590 du cadastre de Marin-Epagnier

#### a) Restriction d'accès Art. premier

La circulation est interdite aux véhicules motorisés sur l'article privé 4590 du cadastre de Marin-Epagnier, propriété de la commune de La Tène, sous réserve des exceptions suivantes :

- services publics

- propriétaires des chalets

(signal 2.14 OSR « Circulation interdite aux voitures automobiles, aux motocycles et aux cyclomoteurs » avec plaque complémentaire « Excepté services publics et propriétaires des chalets »).

#### b) Stationnement

#### Art. 2

Les places de parc situées sur l'article privé 4590 du cadastre de Marin-Epagnier sont réservées exclusivement aux locataires autorisés par le Conseil communal (signal 2.50 OSR « Parcage interdit » avec plaque complémentaire « Excepté locataires des places autorisées »).

#### Abrogation

#### Art. 3

Les dispositions antérieures contraires au présent arrêté sont abrogées.

#### Contrevenant-e:s

#### Art. 4

Les contrevenant-e:s au présent arrêté seront puni-e:s conformément à la législation fédérale et cantonale.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La vice-présidente,  
V. Dubosson

Le secrétaire,  
Y. Butin

Décision : Approuvé ce jour

Neuchâtel, le 25 octobre 2023

L'ingénieur cantonal

Nicolas Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Château, 2000 Neuchâtel. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.

## IMPRESSUM

Tirage: 10'700 ex.

**Adresse:** Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux  
032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Publicité:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

**Mise en page:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Rédaction:** redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

**Abonnement:** 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

**www.bulcom.ch - www.messeiller.ch**

## AVIS OFFICIELS des communes

### LA TÈNE

#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 20.10.23 au 20.11.23 Publication FAO n° 42

**Dossier SATAC n° 114892**

Parcelle(s) et coordonnées: 4429 - Marin - Epagnier; 4432 - Marin - Epagnier; 1206078/2567005

Situation: Rue des Tertres 42

Description de l'ouvrage: Modification et ajustement des aménagements extérieurs

Requérant(s): Philippe Glardon Lodge Glardons Sàrl, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans: Mikael Monteserin Schwab-System, John Schwab SA, Platanenstrasse 7, 3236 Gampelen

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 2 / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s): Art 27 RCC

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LA TÈNE

#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 20.10.23 au 20.11.23 Publication FAO n° 42

**Dossier SATAC n° 117361**

Parcelle(s) et coordonnées: 2518 - Marin - Epagnier; 1206608/2568078

Situation: Epagnier; Rue Louis-Guillaume 4

Description de l'ouvrage: Remplacement d'une chaudière mazout hors service par PAC

Requérant(s): Jean-Pierre Jeanneret 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans: Tecaro SA

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



## En route pour Laténa

### Faisons de la géopolitique avec le chef du Service des Communes!



Pierre Leu, qui réside à Saint-Blaise, est Chef du Service des communes. A la Gare Saint-Blaise CFF, nous l'avons interrogé sur l'apport d'une fusion et avons même fait un peu de géopolitique avec lui. Il répond factuellement à nos questions.

**En matière de fusion des communes, quelle est la tendance en Suisse ? Et à Neuchâtel ?**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Suisse comptait 2136 communes, soit une diminution de plus de 25% depuis l'an 2000. Le Canton de Neuchâtel a réduit dans le même temps le nombre de ses communes de plus de 55%, ce qui place notre canton sur le podium de la dynamique en matière de fusions de communes, après Glaris et le Tessin. Cependant, avec 1888 habitants, NE n'occupe que le 14<sup>e</sup> rang en Suisse pour la population médiane de ses communes.

**Qu'amène une fusion à une commune fusionnée de la taille de celle de Laténa ?**

Avec un exécutif formé de politiques exerçant leur mission à 80% d'un équivalent temps plein et une administration plus spécialisée, elle permet de mieux répondre aux exigences légales, réglementaires et techniques qui s'imposent aux communes ainsi qu'aux besoins accrus de ses concitoyennes et concitoyens. Elle répond aussi aux difficultés de pourvoir les postes d'élus au Conseil général et à l'exécutif dans toutes les communes.

**Une fusion devrait générer des économies d'échelle. Certains en doutent. Se font-elles vraiment ?**

Oui, si l'on se fonde sur l'expérience de Val-de-Travers. Cette commune a estimé ses économies d'échelle 4 ans après sa naissance à près de CHF 2.4 millions par an, soit près de 4% de ses dépenses annuelles, tout en réduisant sa charge fiscale de 6.5%. À Fribourg, une étude a confirmé l'amélioration générale de la situation financière des communes fusionnées avec une réduction moyenne de 8% de leur charge fiscale.

**Faisons un peu de géopolitique. Que se passerait-il si une des quatre communes disait NON au projet Laténa, le 26 novembre ? Quel serait alors l'avenir des communes ?**

Si une commune refuse le projet de fusion, la nouvelle commune de Laténa ne voit pas le jour. Les communes devront alors trouver des candidats pour repourvoir 118 postes d'élus au Conseil général et 20 au Conseil communal d'ici à février 2024. Une tâche délicate.

**Il se dit beaucoup de choses au sujet de l'état des finances d'Enges (270 habitants) et de ses difficultés à renouveler ses autorités. Si Enges ne parvenait plus à recruter des citoyens pour diriger la Commune, quelles seraient les possibilités du Canton pour administrer Enges ?**

Enges a une situation financière saine. Trop petite, elle n'a cependant pas la marge d'autofinancement nécessaire pour financer les nombreux investissements à venir. Si Laténa voit le jour le 26 novembre prochain, les difficultés de la Commune d'Enges de repourvoir ses autorités seront devenues caduques. La commune est le maillon essentiel qui fait naître la confiance des citoyens dans les institutions du pays. Une commune se doit de trouver en son sein les personnes qui la géreront sur le plan politique. Si tel n'était pas le cas, l'État ne laisserait toutefois pas Enges sans solution et déléguerait sa gestion à un administrateur-délégué à titre transitoire le temps de trouver une solution pérenne.

#### → Dernière étape du Laténa Tour

**Mercredi 8 novembre à 19h30**  
Espace Perrier à La Tène

**Special guests:**  
Mélanie Trachsel, Dania Girolami et Jean-Nat Karakash

**Autres intervenants:**  
Corinne Becker (Hauterive)  
Corinne Engel (Saint-Blaise)  
Pascale Giron (Saint-Blaise)  
Teresa Remexido (La Tène)  
Claude Gisiger (Enges)  
Ted Smith (La Tène)  
Jérôme Amez-Droz (La Tène)

[www.latena-oui.ch](http://www.latena-oui.ch)

## AVIS OFFICIELS des communes

### LA TÈNE

#### PROMOTION TRANSPORTS PUBLICS

La commune de La Tène subventionne l'achat d'abonnements annuels pour les transports publics.

Si la subvention était auparavant réservée aux écolier·ère·s et aux jeunes en formation, toute la population laténiennne peut désormais bénéficier de cette promotion.

La subvention peut être obtenue via le Guichet unique. Si vous n'avez pas de compte sur cette plateforme ou s'il s'agit d'un premier abonnement, notre administration communale peut remettre un bon papier, contre remise d'une pièce d'identité.

Participation communale selon les catégories d'âges:

Catégories	Tarifs	Subventions
De 6 à 24,99 ans	Junior	<b>247.50 francs</b> 50% d'un abonnement annuel Onde Verte 2 zones (10+11) Participation à l'achat d'un abonnement général CFF
De 25 à 63,99 ans (femmes) De 25 à 64,99 (hommes)	Adulte	<b>162 francs</b> Participation à l'achat d'un abonnement annuel Onde Verte 2 zones (10+11) Participation à l'achat d'un abonnement général CFF
Dès 64 ans (femmes) Dès 65 ans (hommes)	Senior	<b>247.50 francs</b> 50% d'un abonnement annuel Onde Verte 2 zones (10+11), Participation à l'achat d'un abonnement général CFF

De plus amples informations sont disponibles sur la page d'accueil de notre site Internet [www.commune-la-tene.ch](http://www.commune-la-tene.ch) ou auprès de notre administration communale (032 886 65 00).  
L'administration communale

**Sports Night** LE CAP

**SPORTS & MUSIQUE**  
DE 19H À 22H

POUR LES JEUNES DE 12 À 18 ANS  
SANS COMPÉTITION / OUVERT À TOUTES ET TOUS

**SAMEDI 4 NOVEMBRE - SALLE DE GYM DE CORNAUX**

**SAMEDI 18 NOVEMBRE - SALLE DE GYM DE CORNAUX**

**SAMEDI 2 DÉCEMBRE - SALLE DE GYM DE CRESSIER**

**SAMEDI 16 DÉCEMBRE - SALLE DE GYM DE CORNAUX**

LECAP.CH ALECAPJEUNESSE

### LA TÈNE

#### RÉCEPTION EN L'HONNEUR DES JEUNES DE 18 ANS

Cette année, 25 jeunes ont répondu favorablement à l'invitation des autorités communales pour marquer leur entrée dans la majorité. Vendredi 27 octobre, elles et ils ont d'abord été accueilli·e·s à la salle de l'Octogone, où un bref rappel sur le système politique suisse, et tout particulièrement communal, leur a été fait. Un petit atelier leur a ensuite permis de travailler en groupes et de développer un projet pour la commune de La Tène. Bien que certains de ces projets ne soient pas forcément réalisables, notamment pour des raisons légales, les représentant·e·s du Conseil communal, Valérie Dubosson et Heinz Hoffmann, ainsi que du Troglo, Vahram Stocco et Amélie Schärer, ont pu constater que chacun de ces projets reflète une attente ou un besoin de la jeunesse et qu'il est très important d'en tenir compte.

Participer à la réception des majorantes et majorants, c'est l'occasion pour les autorités et l'administration communale de tisser un lien avec les jeunes de la commune, c'est aussi une très belle occasion pour les jeunes de se retrouver et de revoir des camarades et ami·e·s de leur scolarité.

La soirée s'est ensuite poursuivie autour d'un délicieux repas et dans une ambiance joyeuse à l'Auberge de La Tène.

Le Conseil communal remercie toutes les personnes présentes à cette belle soirée pour leur participation et les riches échanges.

La Tène, le 31.10.2023

LE CONSEIL COMMUNAL



### LE LANDERON-LIGNIÈRES-LA NEUVEVILLE-NODS



ARRÊTÉ

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2<sup>ème</sup> alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale de La Neuveville.

Séance du Conseil intercommunal du SIEL du 24 octobre 2023

#### Intitulé de l'arrêté:

1. Demande de crédit d'engagement global de CHF 140'000 pour l'échange des surpresseurs du traitement biologique de la STEP.
2. Demande de crédit d'engagement global de CHF 125'000 pour assurer la sécurité informatique du processus de gestion de la STEP
3. Budget 2024 du SIEL (non soumis au délai référendaire)

**Echéance du délai référendaire:** Mercredi 13 décembre 2023

## AVIS OFFICIELS des communes

### CRESSIER



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 27.10.23 au 27.11.23 Publication FAO n° 43

**Dossier SATAC n° 117158**

Parcelle(s) et coordonnées: 4146 - Cressier; 1211253/2569308

Situation: Les Grillettes; Chemin des Ruedebins 7

Description de l'ouvrage: Mise en conformité d'un couvert réalisé sur notre terrasse

Requérant(s): Patrick Charpié, 2088 Cressier NE

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### CRESSIER



#### CHANGEMENT DU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE CRESSIER

A compter du 9 novembre 2023, nous changeons de système de téléphonie. Dès lors, à compter de cette date, le numéro 032 758 85 58 ne sera plus en service.

Pour nous atteindre, il faudra composer le numéro suivant:

**032 886 51 60 (numéro principal)**

Le service de la sécurité publique sera atteignable au numéro 032 886 51 67.

Nous remercions la population de sa compréhension



LE CONSEIL COMMUNAL

### CRESSIER



#### AVIS DE TRAVAUX

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les travaux pour la réalisation du chauffage à distance pour le compte de la commune de Cressier continuent.

Une nouvelle étape de travaux avec fermeture est prévue dès lundi 30 octobre à la Rue du Château selon le croquis ci-après, pour une durée de 2 mois.



Nous vous invitons à prendre contact directement avec les équipes de construction si vous souhaitez connaître en temps réel l'avancement du chantier.

Dans tous les cas, nous vous demandons de vous conformer à la signalisation mise en place.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux.

LE CONSEIL COMMUNAL

### CRESSIER



#### ARRÊTÉ

Le Conseil communal de la Commune de Cressier,

Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958;

Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979;

Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 ainsi que son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1<sup>er</sup> avril 2020;

**arrête:**

**Art. premier** L'arrêté général concernant la circulation routière du 31 mai 2013 est modifié comme suit:

**Art. 2** L'art. 2 est modifié comme suit:

- Les alinéas suivants sont ajoutés:

- Chemin des Argilles, à son extrémité Nord-Est, en double face, avec plaque complémentaire «Excepté cycle (picto. 5.31) et cyclomoteurs (picto. 5.32)»
- Rue des Prélards, à la hauteur du n°2, en direction Ouest, avec plaque complémentaire «Excepté cycle (picto. 5.31) et cyclomoteurs (picto. 5.32)»
- Rue des Prélards, à l'intersection avec la rue des Planches-Vallier, en direction Ouest, avec plaque complémentaire «Excepté cycle (picto. 5.31) et cyclomoteurs (picto. 5.32)»

**Art. 3** L'art. 6 al. 1 est abrogé

**Art. 4** L'art. 7 est modifié comme suit:

- L'alinéa suivant est ajouté:

- Chemin agricole longeant le nord de la Vieille Thielle, depuis son débouché sur la rue En-Bas-le-Port jusqu'à la limite communale Cressier/Le Landeron avec plaque complémentaire «Excepté trafic agricole et services publics»

**Art. 5** L'art. 8 est modifié comme suit:

- L'alinéa suivant est ajouté:

- Chemin des Argilles, à la hauteur du bâtiment Malpierrez n°3, en direction Ouest.

**Art. 6** L'art. 13 est modifié comme suit:

- L'article et alinéa suivants sont ajoutés:

- Art. 13a (nouveau): Des signaux 2.37 OSR sont placés aux endroits suivants:
  - Chemin des Argilles, à la hauteur du bâtiment Malpierrez n°3 en direction Est, avec plaque complémentaire «Excepté riverains Argilles 2 à 16 et Malpierrez 8, cycle (picto. 5.31) et cyclomoteurs (picto. 5.32)»

**Art. 7** L'art. 29 est modifié comme suit:

- L'article et alinéa suivants sont ajoutés:

- Art. 29b (nouveau): Des signaux n°4.08.1 OSR «Sens unique avec circulation de cyclistes (picto. 5.31) et cyclomotoristes (picto. 5.32) en sens inverse» sont placés aux endroits suivants:
  - Rue des Prélards, à l'intersection avec la rue des Planches-Vallier, en direction Est.

**Art. 8** Les dispositions contraires au présent arrêté sont abrogées

**Art. 9** Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Cressier, le 6 octobre 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL,

La présidente,

I. Garcia

Décision: Approuvé ce jour

Neuchâtel, le 27 octobre 2023

Le secrétaire,

J.-B. Simonet

SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES,

L'INGENIEUR CANTONAL,

N. Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la feuille officielle cantonale, en deux exemplaires, auprès du département du développement territorial et de l'environnement, Château, 2000 Neuchâtel. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et les moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.



## AVIS OFFICIELS des communes

### CORNAUX-CRESSIER-ENGES-HAUTERIVE-LA TÈNE LE LANDERON-LIGNIÈRES-SAINT-BLAISE



#### ELECTION CANTONALE COMPLÉMENTAIRE DU 26.11.2023

##### CORNAUX

**Local de vote** Maison de Commune  
**Ouverture du scrutin** 10h00 à 12h00  
**N° téléphone** 032 886 45 10

##### CRESSIER

**Local de vote** Maison de Commune  
**Ouverture du scrutin** 10h00 à 12h00  
**N° téléphone** 032 758 85 58

##### ENGES

**Local de vote** Maison de Commune  
**Ouverture du scrutin** 10h00 à 12h00  
**N° téléphone** 032 886 47 90

##### HAUTERIVE

**Local de vote** Maison de Commune  
**Ouverture du scrutin** 10h00 à 12h00  
**N° téléphone** 032 756 97 36

##### LA TÈNE

**Local de vote** Maison de Commune  
**Ouverture du scrutin** 10h00 à 12h00  
**N° téléphone** 032 886 65 00

##### LE LANDERON

**Local de vote** Aula du Centre administratif  
**Ouverture du scrutin** 10h00 à 12h00  
**N° téléphone** 032 886 48 60

##### LIGNIÈRES

**Local de vote** Maison de Commune  
**Ouverture du scrutin** 10h00 à 12h00  
**N° téléphone** 032 886 50 30

##### SAINT-BLAISE

**Local de vote** Administration communale  
**Ouverture du scrutin** 10h00 à 12h00  
**N° téléphone** 032 886 49 50

##### Vote des malades à domicile

Les électeurs âgés, malades ou handicapés qui ne peuvent pas retourner leur vote, ont la possibilité de faire recueillir celui-ci à leur domicile, en présentant une demande par téléphone, au bureau électoral, **jusqu'au dimanche matin 26 novembre 2023 à 11 h 00 au plus tard.**

CONSEILS COMMUNAUX

### LE LANDERON



#### SONDAGE AUPRÈS DE LA POPULATION

Plusieurs projets de fusions de communes ont abouti ces dernières années dans le canton ou sont sur le point de se concrétiser ou en réflexion.

Désireux de connaître le souhait de la population landeronnaise en la matière, les autorités ont lancé un sondage auprès des habitant-e-s de la commune en collaboration avec l'institut MIS Trend de Lausanne.

Un courrier a ainsi été adressé à chacun-e contenant les indications permettant de répondre à un questionnaire par Internet jusqu'au 12 novembre 2023. Une version papier peut être obtenue directement auprès de MIS Trend. Toutes les réponses seront traitées de manière confidentielle et anonyme.

Nous encourageons chacun à y participer! Votre opinion est importante pour vos autorités et l'avenir de votre commune.

LE CONSEIL COMMUNAL

### LIGNIÈRES



#### DERNIER RAMASSAGE DE DÉCHETS VERTS

Le dernier ramassage porte à porte aura lieu vendredi 17 novembre 2023. Durant les mois d'hiver, des containers sont disponibles à la déchetterie de l'ancien Battoir. Nous rappelons également que les déchets verts déposés doivent être impérativement exempts de matériaux étrangers (plastiques ou autres emballages) qui perturbent le cycle du compostage et occasionnent des frais de tris supplémentaires

LE CONSEIL COMMUNAL

### LE LANDERON



#### PARKING DU C2T: APPEL À LA VIGILANCE DURANT LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU NOUVEAU BÂTIMENT PARASCOLAIRE

Suite à l'acceptation par le Conseil général du crédit d'engagement pour la construction du futur bâtiment parascolaire en juin dernier, le projet va pouvoir se concrétiser. Les travaux débuteront dès la semaine prochaine.

Aussi nous appelons à la vigilance aux abords du parking du C2T (nous rappelons que le bâtiment sera situé au nord des terrains de sport). Les véhicules des différentes entreprises mandatées vont en effet faire des allers-retours, intensifiant le trafic dans le secteur.

Les parents sont priés de surveiller leurs enfants, en particulier les tout-petits.

LE CONSEIL COMMUNAL

### LE LANDERON



#### TRAVAUX FORESTIERS AU BORD DU LAC

Des travaux d'assainissements de la forêt sise au bord du lac auront lieu courant novembre 2023. Ces travaux ont pour but de sécuriser la zone (présence de vieux arbres devenus fragiles) pour éviter les chutes de branches et de procéder au dégagement de jeunes tiges.

Nous prions les promeneurs de se conformer aux instructions du service forestier et à la signalisation qui sera mise en place pendant la durée des travaux.

Nous vous en remercions d'avance.

Le Landeron, le 27 octobre 2023.

Le Service forestier

### LE LANDERON



#### GRUPE DE LOISIRS DES AÎNÉS

##### Programme 2023-2024

Nous avons le plaisir de vous annoncer que les loisirs des aînés vont reprendre avec deux nouvelles animatrices.

Voici le programme de ces rencontres:

14 Novembre	14	Film
12 Décembre		Chants
9 Janvier		Musique, danse
13 Février		Loto
12 Mars		Conférence de M. Jacques Ducommun
9 Avril		Repas à la Capitainerie
14 Mai		Voyage d'une journée en car. (Programme à définir)

##### Cotisations

Fr. 20.- / personne  
 Fr. 30.- / couple pour la saison  
 Encaissement lors de la 1<sup>ère</sup> séance  
 Fabienne Spring, tél. 079 754 96 03  
 Brigitte Schneider, tél. 079 719 20 24

##### Renseignements

Ces loisirs se dérouleront à l'aula du nouveau bâtiment administratif (rue du Centre 6, 2525 Le Landeron) **chaque deuxième mardi du mois à partir de novembre 2023 à 14h00** (portes ouvertes dès 13h30).

Le groupe des Aînés est ouvert à toutes les personnes (dès 65 ans) désirant en faire partie. Lors de ces moments-là vous aurez l'occasion de faire de nouvelles connaissances et de passer un bon moment le temps d'un après-midi.

Nous vous attendons nombreux et nous nous réjouissons de passer ces quelques heures de partage avec vous.

Fabienne Spring

Brigitte Schneider



## AVIS OFFICIELS des communes

### CORNAUX



#### CHANTIER – RUE DES FONTAINES – CARREFOUR DU TEMPLE AVIS DE TRAVAUX ET DEVIATIONS DE TRAFIC



Nous vous informons que dans le cadre des travaux de la rue des Fontaines pour la mise en place de la couche de roulement et pour l'aménagement routier, la pose des enrobés est prévue pour le 14.11.2023.

Le trafic motorisé sera perturbé sur les tronçons concernés pendant la durée des travaux, et des déviations seront organisées de la manière suivante:

- La voie ascendante de la rue des Fontaines depuis le carrefour sera fermée au trafic pendant toute la durée des travaux et son trafic sera dévié vers la route des Vergers

Le trafic piétonnier vers la rue des Fontaines sera dévié en fonction des travaux en cours sur les trottoirs et sera indiqué dans la signalisation du chantier.

Nous tenons à préciser que les dates prévues dépendent des conditions météorologiques, ce qui pourrait entraîner des modifications du planning.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation mise en place par l'entreprise.

Nous vous remercions par avance pour votre coopération et votre compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

### CORNAUX



#### INVITATION À LA POPULATION DE CORNAUX

##### SÉANCE D'INFORMATION SUR LA RÉVISION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT LOCAL (PAL)

Le Conseil communal ainsi que ses mandataires ont le plaisir de vous convier:

**Le lundi 6 novembre 2023, à 19h30, à l'Espace ta'tou - Clos St-Pierre 12**

Lors de cette séance, le projet de territoire de Cornaux sera présenté et discuté. Cet outil, présentant les visions et objectifs communaux en termes d'urbanisation, de mobilité, de nature et de paysage a pour but de définir la stratégie d'aménagement à l'horizon des 15-20 ans à venir.

C'est à partir des orientations du projet de territoire que la réglementation communale en matière d'aménagement du territoire sera revue.

Tout le monde doit se sentir concerné par le futur de notre village, c'est pourquoi nous vous espérons nombreuses et nombreux à cette séance.

Cordiaux messages.

LE CONSEIL COMMUNAL

### CORNAUX



#### ARRÊTÉ

Le Conseil communal de Cornaux,

Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958;

Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979;

Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1<sup>er</sup> avril 2020

**arrête:**

**Article premier** Il est interdit de stationner, par zone, sur le chemin de halage menant au lieu-dit «Marais aux Chevaux» depuis son intersection avec le Chemin des Nageux à Cornaux, DP 92 du cadastre de la commune de Cornaux (signal 2.59.1 et 2.59.2 OSR «Début et fin de l'interdiction de parquer par zone»).

**Art. 2.-** Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Cornaux, le 16 octobre 2023

CONSEIL COMMUNAL

La présidente

I. Weber

Décision: approuvé ce jour

Neuchâtel, le 25 octobre 2023

La secrétaire

C. Salzmänn Silva

L'ingénieur cantonal: Nicolas Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la feuille officielle cantonale, en deux exemplaires, auprès du département du développement territorial et de l'environnement, Château, 2000 Neuchâtel. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et les moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.

### CORNAUX



#### ARRÊTÉ

Le Conseil communal de Cornaux,

Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958;

Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979;

Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1<sup>er</sup> avril 2020

**arrête:**

**Article premier** Il est interdit de stationner, par zone, sur le Chemin des Nageux à Cornaux (signal 2.59.1 et 2.59.2 OSR «Début et fin de l'interdiction de parquer par zone»).

**Art. 2.-** Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Cornaux, le 16 octobre 2023

CONSEIL COMMUNAL

La présidente

I. Weber

Décision: approuvé ce jour

Neuchâtel, le 25 octobre 2023

La secrétaire

C. Salzmänn Silva

L'ingénieur cantonal: Nicolas Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la feuille officielle cantonale, en deux exemplaires, auprès du département du développement territorial et de l'environnement, Château, 2000 Neuchâtel. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et les moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.



## AVIS OFFICIELS des communes

### HAUTERIVE



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 03.11.23 au 04.12.23 Publication FAO n° 44

**Dossier SATAC n° 117307**

Parcelle(s) et coordonnées: 2194 - Hauterive; 1207217/2564604

Situation: Verger l'Ecuyer; Rue des Chasse-Peines

Description de l'ouvrage: Démolition des bâtiments et construction de 2 immeubles d'habitations collectives et parking souterrain

Requérant(s): Claude-Alain Brossard Pretec AG Metrology, 2562 Port

Auteur(s) des plans: Laurent Maye Etienne Maye SA, Areuse 5, 2016 Cortailod

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s): Abattage d'arbres; Distance à un alignement communal

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### ENGES



#### CONVOCATION AU CONSEIL GÉNÉRAL EXTRAORDINAIRE DU Jeudi 16 novembre 2023 à 20h15, à la salle communale, 2073 Enges ORDRE DU JOUR

1. Appel.
2. Approbation du procès-verbal du 26 septembre 2023.
3. Propositions, projets d'arrêtés et rapports du Conseil communal:
  - 3.1. Demande de crédit d'étude de CHF 12'000.00 concernant la faisabilité d'un chauffage à distance (CAD). Rapport à l'appui.
  - 3.2. Demande de crédit d'engagement de CHF 25'000.00 relatif à l'achat du bâtiment de l'ancien local de coulage (laiterie). Rapport à l'appui.
4. Etat de situation du projet de fusion entre les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise.
5. Correspondance du Conseil général (lettres, pétitions et motions populaires).
6. Interventions du Conseil général (motions, propositions, interpellations, résolutions).
7. Informations des membres du Conseil communal.
8. Questions des membres du Conseil général.

LE CONSEIL COMMUNAL

Enges, le 30 octobre 2023

### HAUTERIVE



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 03.11.23 au 04.12.23 Publication FAO n° 44

**Dossier SATAC n° 117407**

Parcelle(s) et coordonnées: 310 - Hauterive; 1207398/2564904

Situation: Grands Creux; Chemin du Petit-Bois 7

Description de l'ouvrage: Démolition de la remise vétuste

Requérant(s): Commune de Hauterive, 2068 Hauterive

Auteur(s) des plans: Veronica De Biase DeBiase Architecture Sàrl, Rue de Neuchâtel 15a, 2072 Saint-Blaise

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone verte / Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### ENGES



#### MODIFICATION D'HORAIRE

##### SEMAINES DU 6 NOVEMBRE 2023 ET DU 13 NOVEMBRE 2023

Durant la semaine du lundi 6 novembre au vendredi 10 novembre 2023, l'horaire de l'administration communale sera le suivant:

**Mercredi 8 novembre:** de 8h00 à 12h30

**Jeudi 9 novembre:** de 8h00 à 11h00

Durant la semaine du lundi 13 novembre au vendredi 17 novembre 2023, l'horaire de l'administration communale sera le suivant:

**Mardi 14 novembre:** de 14h00 à 17h45

**Mercredi 15 novembre:** de 8h00 à 11h00

Tout en vous remerciant d'en prendre bonne note, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

Administration communale

## LA TÈNE BOUGE au parc de Street Workout

La Commune de La Tène, avec le soutien cantonal de prévention et de promotion de la santé, vous donne rendez-vous au nouveau parc de Street Workout (Fleur-de-Lys 12, 2074 Marin-Epagnier) pour des cours donnés par

Barbara André  
AB-Training ([www.ab-training.ch](http://www.ab-training.ch))  
sur inscription  
[www.sportsnow.ch/go/ab-training](http://www.sportsnow.ch/go/ab-training)  
ou au 079 258 20 29

Didier de Oliveira  
NSW ([www.neuchstreetworkout.ch](http://www.neuchstreetworkout.ch))  
sans inscription

Cours gratuits, environ 1 heure, ouverts à toutes et à tous  
et adaptés à tous les niveaux.

MOIS	DATE ET HEURE	INTERVENANT-E-S
Novembre	Me 8   17h00-18h00	Didier de Oliveira
Décembre	Je 7   10h00-11h00	Barbara André

LA TÈNE BOUGE



Pour toute autre information : [commune.la-tene@ne.ch](mailto:commune.la-tene@ne.ch)  
Les cours n'ont pas lieu en cas de pluie ou temps humide.



## SAINT-BLAISE

### Explosion nocturne Un conteneur de vieux vêtements mis hors d'usage



Plusieurs habitants et habitantes ont été surpris dans la nuit du vendredi 27 au samedi 28 octobre passé, entre minuit et demi et une heure, par une forte détonation. Elle les a tirés de leur sommeil.

Placé sur le toit du Centre Coop, de la rue de Neuchâtel 4, une explosion s'est produite dans un conteneur de récupération de textiles ouvrant la porte du récupérateur et détruisant son contenu par le feu.

Cet incident ne paraît pas avoir de connotation particulière.

CZ

## CRESSIER

### Fête paroissiale de la Saint-Martin

La Paroisse catholique de Cornaux, Cressier et Enges, a le plaisir de vous convier **samedi 11 novembre** à la «Fête de la St-Martin». La manifestation se déroulera de **9H00 à 16H00** à la Maison Vallier.

Le matin, un sympathique **marché artisanal** vous accueillera. La **petite boulangerie sucrée/salée** sera à votre disposition pour vous délecter.

Café-croissant pour débiter, apéritif et **soupe à l'oignon / jambon-salade de pommes-de-terre**, vous sont proposés. **Pour les enfants, le sculpteur de ballons et magicien Cédric Perret** sera présent dès 10H30 suivi de tours de magie aux tables à 13H15. **Anouk** se fera un plaisir **de grimer** vos enfants dès 11H30!

Tombola avec la roue aux millions!

A 11H30 et 13H30, **la Bandelle** de la fanfare animera l'apéro et le café. La messe sera célébrée en l'église de Cressier selon le programme de la paroisse.

Bienvenue à toutes et à tous pour passer un agréable moment de détente en cette période troublée dans le monde.

Avec nos remerciements MG Veillard 079 213 35 82



Service  
Bénévole de  
La Tène

## URGENT:

nous recherchons de nouveaux  
bénévoles

Pour:

- transports à hôpital, médecin etc.
- faire des commissions
- de l'aide administrative
- faire des visites

Nous vous proposons:

- le remboursement des frais des km
- des rencontres de notre groupe de soutien
- des formations données par des professionnels

COMMENT NOUS CONTACTER:

032 - 753 87 29  
INFO@BENEVOLESLATENE.CH  
WWW.BENEVOLESLATENE.CH





Photo: David Robert

Ann habite à Cortaillod.  
Elle est proche aidante  
pour sa fille.



Application mobile  
à télécharger gratuitement  
**approches**

Appel gratuit  
**0800 032 800**

## POUR VOUS AIDER VOUS QUI AIDEZ



LA NEUVEVILLE

## Au programme!

**ciné 2520**  
Association du Cinéma de La Neuveville  
www.cine2520.ch



### **Killers of the Flower Moon**

Thriller historique de Martin Scorsese,  
avec Leonardo DiCaprio, Robert De Niro



Au début du 20<sup>e</sup> siècle, le pétrole a apporté la fortune au peuple Osage qui, du jour au lendemain, est devenu l'un des plus riches du monde. La richesse de ces Amérindiens attire aussitôt la convoitise de Blancs peu recommandables qui intriguent, soutirent et volent autant d'argent à Osage que possible avant de recourir au meurtre...

VE 3 & DI 12 novembre à 20h30  
16 ans - 3h26 - VF - USA

### **Une année difficile**

Comédie d'Eric Toledano, avec  
Pio Marmaï, Jonathan Cohen, Noémie Merlant



Albert et Bruno sont surendettés et en bout de course, c'est dans le chemin associatif qu'ils empruntent ensemble qu'ils croisent des jeunes militants écolos. Plus attirés par la bière et les chips gratuites que par leurs arguments, ils vont peu à peu intégrer le mouvement sans conviction..

SA 4, DI 5 ME 8 novembre à 20h30  
DI 12 novembre à 17h  
12 (14) ans - 1h58 - France - VF

### **Complètement cramé!**

Comédie de Gilles Legardinier,  
avec John Malkovich, Fanny Ardant



Depuis qu'il a perdu sa femme, Andrew Blake n'a plus le cœur à rien. Un ultime élan le pousse à quitter Londres pour retourner en France, dans la propriété où il l'avait rencontrée. Ce voyage vers le souvenir des jours heureux ne va pas du tout se passer comme prévu..

Pour rester au domaine de Beauvillier, Blake doit jouer les majordomes à l'essai. Entre Mme Beauvillier, la maîtresse des lieux au comportement aussi étrange que ses relations, Odile, la cuisinière au caractère bien trempé, Philippe, l'intendant un peu frappé qui vit en ermite au fond du parc, et Manon, la jeune femme de ménage dont le destin bascule, Blake découvre des gens aussi perdus que lui. Face à eux, dans cet endroit à part, cet homme qui n'attendait plus rien de la vie va être obligé de tout recommencer...

DI 5 novembre à 17h,  
MA 7 & ME 22 novembre à 20h30  
10 ans - 1h50 - France - VF

Pour les horaires définitifs ou les changements de dernière minute, consultez le programme sur [www.cine2520.ch](http://www.cine2520.ch)

ENTRE-DEUX-LACS

## Joyeux anniversaire au Passeport-Vacances!



En cette année 2023, le Passeport-Vacances Neuchâtel et environs souffle ses 45 bougies. Pour marquer l'événement, une journée surprise a été réservée aux enfants ayant pris part au PVJ durant l'été dernier.

Le 22 octobre précisément, une centaine d'enfants, ainsi que leurs frères et sœurs et quelques parents, étaient présents à la salle polyvalente d'Auvernier. Animée par MC Roger, un spectacle et une disco, la fête a entraîné les jeunes dans la danse. Un bar à sirop, des popcorns et des brochettes de bonbons ont ravi les enfants qui ont bien profité d'autre part du photomaton mis à leur disposition.

Il faisait si beau ce jour-là, les inscrits ne sont pas tous venus... mais la fête fut belle pour les participants.

### **Le Passeport-Vacances c'est quoi?**

Le Passeport-Vacances pour les Jeunes de Neuchâtel et environs (PVJ) est une association sans but lucratif organisant depuis 45 ans des activités pendant les vacances scolaires d'été, ( 3 au 22 juillet en 2023), pour les enfants de 8 à 15 ans des districts de Neuchâtel, Boudry, Val-de-Ruz et Val-de-Travers. Régulièrement les enfants des communes de l'E2L y prennent part. Le PVJ invite l'enfant à élaborer lui-même son programme parmi les 250 activités proposées, il a la possibilité d'en effectuer 6 à 8 sur 3 semaines, tant celles à caractère sportif, artistique, artisanal, ou par des visites d'entreprises, etc. ...à rendre jaloux les parents! Ce passeport-vacances offre aussi aux enfants l'opportunité de mieux découvrir une activité spécifique répondant à une passion.

### **Des forces sont nécessaires**

Sans les bénévoles, le PVJ ne pourrait pas se réaliser. Apporter une aide au comité, accompagner les enfants, ne sont-elles pas de belles façons de garder un esprit de jeunesse? Le comité cherche à s'étoffer. Désirez-vous vivre de beaux moments en accompagnant les enfants dans leurs activités? N'hésitez pas à partager vos expériences et vos connaissances.

Pour contact: [info@passeportvacancesne.ch](mailto:info@passeportvacancesne.ch)

GC



**Michel Haenger**, audioprothésiste indépendant et diplômé avec brevet fédéral affiche près de 30 ans d'expérience en audiologie. Il saura vous conseiller de manière professionnelle et répondre à vos besoins personnels.

- La technologie SmartSpeech de Phonak pour mieux comprendre les conversations dans le bruit
- Unique, rechargeable, connecté, au design élégant
- Réglage à distance
- Tests auditifs et essais gratuits sans engagement de différents modèles durant 2 mois
- Economisez jusqu'à CHF 3'000.- sur votre paire d'appareils auditifs sans avoir à renoncer au service

## AUDITION DU LAC



Phonak Slim.™

Rue de l'Hôpital 5  
2000 Neuchâtel  
032 724 55 66  
[info@auditiondulac.ch](mailto:info@auditiondulac.ch)  
[www.auditiondulac.ch](http://www.auditiondulac.ch)

*Oui, vous méritez d'entendre la vie!*

Horaire: mardi à vendredi 9h-12h / 13h30-17h30 ou sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture

## LIGNIÈRES

### Village lugubre, terrifiant et hanté par Halloween!



**Recevoir des bonbons, ça se mérite! Farouches et déguisés les enfants de Lignières ont contenu leurs angoisses sur le long parcours aux bonbons à travers le village jonché de décors monstrueux!**



Ce dernier samedi d'octobre les villageois ont marqué leur participation à la fête d'Halloween par d'audacieuses surprises funestes, demeures sinistres au voile flottant, sons et lumière lugubres, sorcières ou fantômes à chaque coin de rue, cris dans la nuit, «ce n'est rien, là-bas chez les cousins il y a plein de bonbons», a alerté un enfant, message reçu, une invasion de gentils petits monstres, sac à provisions en main, s'est envolée immédiatement. L'aide s'est organisée, à plusieurs les filles ont poussé la chaise roulante d'un camarade à la jambe plâtrée, «il a droit aux bonbons». D'autres, installés sur une mini jeep conçue par le papa, étaient peu fiers d'exhiber leur engin décoré style Halloween. A chaque quartier une surprise d'épouvante, un repaire d'horreurs, une assiette de douceurs, et une ribambelle d'enfants astucieusement déguisés, «j'ai reçu ma robe de ma grand'mère» a glissé en passant une délicieuse sorcière.

La soirée d'Halloween a été bien planifiée par les villageois, ils ont redoublé d'efforts pour faire vivre aux petits monstres et visiteurs un véritable cauchemar à hurler de terreur... Pour se remettre des émotions il était conseillé de rejoindre l'estaminet de la Société de Développement de Lignières. Entre les pattes d'une énorme araignée surveillée par les yeux perçants d'une sorcière sur son balai, il valait mieux détourner le regard et profiter d'un vin chaud, thé ou café avec une pâtisserie hantée ou mieux encore, apaiser sa fin par un sandwich bien fourni, une saucisse sèche ou la délicieuse soupe à la courge ensorcelée. Une soirée fantastique! Les membres de la SDL ont fourni un immense travail et réussi à créer une émulation reconnue et appréciée des enfants. Des remerciements vont à tous les participants et à l'équipe du staff pour l'organisation.

GC

## SAINT-BLAISE

### Au son d'un cor des Alpes

### La plus ancienne société du village a commémoré son 155<sup>e</sup> anniversaire



**Fondée en 1868 par une poignée de citoyens, qui avaient décidé de maintenir entre eux des liens des idées de prévoyance et de fraternité, la Société de secours mutuels, présidée par Jean Fallet, a des rites hors de**

**l'ordinaire. Elle réunit ses membres tous les cinq ans pour leur rappeler la fondation de leur société.**

Ainsi, samedi matin passé, ils étaient une trentaine d'hommes réunis, au haut de la rue des Moulins, en face de la façade nord du restaurant de la Fleur-de-Lys établissement public qui exista de 1714 à 1922. On rappelle que leurs précurseurs avaient décidé, il y plus d'un siècle et demi, de jeter les bases de leur société «en organisant séance tenante une collecte qui produisit la belle somme de Fr. 3.75!» comme l'affirment encore les statuts de la société.

Aujourd'hui, les sociétaires, tous masculins, paient une contribution annuelle de CHF 50.00 pour verser une indemnité de CHF 1'000.00 pour venir solidairement au secours de leur femme lors de leur décès.

Comme la société a pour but de maintenir, au-delà des liens de prévoyance, des relations de fraternité, la rencontre commémorative s'est poursuivie par un apéritif servi au pied de la roue du moulin du haut et par un succulent repas apprêté au Restaurant «Ikiru», naguère appelé plus patriotiquement «Guillaume-Tell».

CZ



## MARIN



### Matchs du FC Marin-Sports

#### Mercredi 01.11.2023

18h30 FC Floria II - FC Marin-Sports II - Juniors D, groupe 6

#### Jeudi 02.11.2023

20h00 Grpm des 2 Thielle I - FC Marin-Sports - Coupe Juniors B, 1/4 de finale

#### Samedi 04.11.2023

10h30 FC Marin-Sports II - Team FC - CSL - FC Ticino - Juniors D, groupe 6

11h00 Grpm VDT (Couvét) II - FC Marin-Sports I - Juniors D, groupe 2

12h00 Team Vallon (FC Erguël) I - FC Marin-Sports I - Juniors C, groupe 1

14h00 FC Marin-Sports II - Team FC CSL - FC Ticino - Juniors C, Groupe 3

16h30 FC Marin-Sports - Team Vallon (FC Erguël) I - Juniors B, groupe 1

#### Dimanche 29.10.2023

14h00 FC Marin-Sports - FC Colombier - Juniors A, groupe 1

## LIGNIÈRES



### Matchs du FC Lignières

#### Samedi 04.11.2023

9h00 Tournoi Juniors E - Stade des Marais, Le Locle

9h15 FC Boudry II - Team 3L I

championnat Juniors D - Stade des Buchilles, Boudry

10h00 Team 3L III - Team DS Chaux-de-Fonds (Deportivo) II

championnat Juniors D - Le Jorat, Lamboing

10h00 Tournoi Juniors E

Centre Sportif de la Charrière, La Chaux-de-Fonds

11h00 Team 3L II - FC Hauterive II

championnat Juniors D - Centre Sportif, Lignières

14h00 Team 3L - Grpm VDT (Fleurier)

championnat Juniors B - Centre Sportif, Lignières

15h00 Team 3L - Team Neuchâtel (Espagnol)

championnat Juniors A - Stade de St-Joux, La Neuveville

#### Mercredi 08.11.2023

18h15 Team 3L I - Team Béroche-Bevaix (Bevaix)

championnat Juniors D - Stade de St-Joux, La Neuveville

## CORNAUX



### Matchs du FC Cornaux

#### Mercredi 01.11.2023

18h15 FC Cornaux (FF-15)-Grpm VDT (Fleurier) I (FF-15) coupe neuchâteloise (féminine) FF15 - 1/4 de finale Terrain de sports - A, Cornaux

#### Samedi 04.11.2023

10h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football Jun.E 2<sup>ème</sup> degré - tour automne

Organisateur: FC La Chaux-de-Fonds  
Centre Sportif de la Charrière - A principal,  
La Chaux-de-Fonds

10h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football FF-12 tour automne - Organisateur: Cressier Sport 2019 Stade des Prélards - A, Cressier

Equipes: Cressier Sport 2019, FC Val-de-Ruz,  
FC Cornaux, Grpm VDT (Fleurier)

13h30 Grpm VDT (Fleurier) II-FC Cornaux championnat Juniores féminines FF-15 - tour automne Groupe 1 - Les Sugits - Les Sugits Fleurier,

## CRESSIER



### Matchs du FC Cressier-Sports

#### Samedi 04.11.2023

10h00 Matches Juniors FF12, Stade des Prélards, Cressier

10h00 Matches Juniors E, Vieilles Carrières, Hauterive

15h30 FC Hauterive VS Cressier Sport 2019 (Championnat FF15)

## MARIN



### Matchs du FC Hauterive

#### Vendredi 03.11.23

20h00 FC Hauterive - FC Le Locle (Juniors A)

#### Samedi 04.11.23

10h00-12h00 FC Hauterive - Tournoi BRACK.CH PMF (ANF, Jun. E 2023/2024)

11h00 Team 3L II - FC Hauterive II (Juniors D2)

13h30 Team Vallon (FC Erguël) II - FC Hauterive (Juniors C)

15h30 FC Hauterive - Cressier Sport 2019 (Juniors féminines FF15)

18h00 FC Hauterive I - Grpm des 2 Thielles I (Juniors B)

#### Lundi 06.11.23

18h30 FC Hauterive I - FC Colombier I (Juniors D)

**R. RANTE Sàrl**



Technique du bâtiment  
Installations sanitaires

Rue de la Gare 6  
CH-2525 Le Landeron  
Tél. 079 907 30 90  
rante.roberto@bluewin.ch

**Achat d'étain** sous toutes  
ses formes channes plateaux  
chandeliers gobelets...

Peu importe l'état  
ou l'inscription!

**Pour tout renseignement**  
J.Ostertag 079 849 78 98

## CRESSIER

# Halloween à Cressier – soirée à se faire peur!



**Le pari est gagné pour toutes celles et ceux qui se sont investis car de nombreuses familles déguisées ont répondu présentes pour fêter Halloween.**

Vendredi dernier, à la tombée de la nuit, le clair de lune a guidé les enfants déguisés, les uns harnachés de faux, d'autres munis de fourche du diable ou long couteau, qui arpentaient les rues à la recherche d'une lanterne illuminée placée devant une porte, lieu de repaire assuré pour combler leurs citrouilles à bonbons. Bons joueurs, les habitants ont distribué

des friandises à tour de bras afin d'échapper à ces créatures horribles cheminant entre obstacles glaçants et lieux sordides, les plus petits ont eu des frissons sur le chemin des bonbons! A leur retour, en grappes au pied du château, ces petits malins ont organisé la foire aux bonbons «on échange les doubles» ont-ils déclaré avec sérieux!

Pendant ce temps, la place du village transformée en territoire zombie, a vu venir toutes sortes de héros et personnages légendaires, sorcières étoilées, squelettes angoissants,

vampires voraces, princesses diables et encore. Parmi ceux-ci une quarantaine ont défilé au rythme de la musique et sous de nombreux applaudissements. La britchonnée d'Halloween a apporté ce plaisir de goûter la traditionnelle soupe à la courge, breuvage brassée sans cesse dans le grand chaudron, de décoriquer les marrons du grilleur venu d'en bas, de retrouver la saveur du célèbre saucisson neuchâtelois des Ponts-de-Martel, et celle des crus servis par les amis du Caveau de l'Entre-deux-Lacs. Afin d'engranger un petit pécule pour leurs activités extra-scolaires, les élèves de 7<sup>e</sup> du collège de Cressier, ont proposé des pâtisseries bien étranges envahies d'araignées, de chauve-souris et vilaines bestioles, bravo à l'ingéniosité des mamans pâtissières! Dans son décor macabre, la fête d'Halloween a rassemblé une nuée de petits montres, un nombreux public, et semble bien ancrée dans les attentes des enfants. Bravo à l'Association de Développement de Cressier, à son comité, à tous les bénévoles pour ces joyeux moments de douce folie diabolique apportés à la population!

GC

## HAUTERIVE

### Société d'Emulation

# Une belle édition automnale pour la soupe



**Les membres de l'Emulation avaient préparé le matériel vendredi soir. La météo s'annonçait clémente. La journée fut une réussite!**

La place du village s'est remplie de tables et de bancs pour accueillir les villageois. Avec le soleil généreux, les premiers convives ne se sont pas fait attendre très longtemps. A midi, les tables étaient bien occupées et le service de la soupe, du jambon et des saucissons battait son plein. A 12h45, les derniers arrivés n'ont profité que de la soupe. Le jambon et les saucissons étaient tous déjà vendus!

MERCI à tous les participants d'avoir partagé avec l'Emulation cette belle journée automnale.

Les bénéfiques récoltés durant nos manifestations et grâce aux cotisations volontaires servent à embellir notre village. Durant l'année écoulée, l'Emulation a financé le matériel pour la rénovation de 2 postes du parcours

Vita. Votre soutien nous est précieux et nous vous en sommes reconnaissants.

Les membres de l'Emulation vous donnent rendez-vous pour la dernière soupe aux pois de l'année à la fin du mois. D'ici là, vous recevrez dans votre boîte-à-lettre notre demande de cotisation annuelle. Les dons, même les plus petits, sont les bienvenus pour nous permettre de soutenir des projets utiles à la population du village.

#### Agenda

samedi 25 novembre, soupe aux pois  
mercredi 6 décembre, vin chaud et jus de pommes de Noël  
lundi 1<sup>er</sup> janvier, apéritif du Nouvel An

BE



## MON RÉGIO

**La semaine prochaine le Bulcom est sur RTN. Vendredi, votre journal est l'invité de Raphael dans la Matinale.**

À ÉCOUTER LE 10 NOVEMBRE DÈS 7H50 ET À RETROUVER SUR RTN.CH

RTN



## LE LANDERON

# Assemblée générale de l'Association de Parents du Landeron (APL)

**L'assemblée générale de l'APL s'est tenue mardi de la semaine dernière dans les locaux de la troupe ATRAC.**

### Rapport de la présidente

Claudia Battistella, présidente, souligne qu'il est important de se rappeler que le travail du comité est bénévole en couvrant de nombreuses fonctions (administratives, financières, relations avec les autorités scolaires et communales qui soutiennent l'association). L'activité principale de l'APL reste tout de même le transport scolaire qui fonctionne bien grâce à l'entreprise Carlivier à qui elle adresse des remerciements.

Elle souligne que l'APL a de bonnes relations avec la direction de l'école de même qu'avec les enseignants de l'école infantine et primaire.

La question du parking du C2T est toujours à l'ordre du jour quant à l'amélioration de la sécurité, mais le fait que les enfants aient la possibilité de prendre le bus est plus sécurisant.

Au niveau des transports scolaires de l'année 2022-2023, deux bus sont nécessaires (1 avec une simple tournée le matin et l'autre avec une double tournée). Trente-cinq familles bénéficient de ce transport avec cinquante-quatre enfants des degrés 1 à 8. Onze

arrêts répartis entre Montet du Haut jusqu'à la rue du Jura en passant par Bellerive sont desservis par les deux bus en fonction des horaires des enfants.

Une sortie à Europa Park a été organisée le lundi du Jeûne. Elle a rencontré un beau succès avec une trentaine de participants, sortie très appréciée par les enfants et les parents. Un grand merci à M. Rigolet de l'entreprise Carlivier qui a offert le transport avec mise à disposition d'un bus.

### Présentation des comptes

Annabelle Meyrat présente les comptes du 1<sup>er</sup> août 2022 au 31 juillet 2023 en détaillant les charges et les produits. Au final, cet exercice dégage un petit bénéfice. Le budget est ensuite passé en revue point par point.

Suite à la lecture du rapport des vérificateurs, les comptes et le budget sont adoptés à l'unanimité.

### Nominations statutaires

Les membres du comité sont reconduits dans leurs mandats, soit: Claudia Battistella présidente, Fabrice Teseo vice-président, Céline Lachat secrétaire, Annabelle Meyrat caissière, Micheline Löffel responsable des transports.

### Cotisations et prix des transports

La cotisation annuelle est de 60 francs par année et par famille.

Le prix du transport est fixé comme suit: 350 francs par année scolaire pour un enfant de 1H et cinq cents francs par année pour un enfant de 2 à 8H. Des arrangements sont possibles pour les enfants qui prennent le bus de manière non régulière.

### Activités futures

Troc de jouets fixé le samedi 2 décembre à l'Aula du NBA. **Important:** Un appel est lancé aux bénévoles pour donner un coup de main aux membres du comité.

Saint-Nicolas pour les enfants de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> Harmos qui recevront des bonshommes de pâte: mercredi 6 décembre.

Cabanes de Noël lors de l'animation villageoise: du 13 au 15 décembre. La soirée de participation de l'APL doit encore être fixée définitivement (certainement le mercredi 13 décembre).

### Divers

La question du Pédiibus est évoquée. C'est une super idée, mais la gestion de ce service n'est pas du ressort de l'APL. Cette organisation devrait être prise en charge par les parents qui doivent s'organiser entre eux.

La séance se termine avec le verre de l'amitié.

CP

## LE LANDERON

# Balade gourmande, une journée pleine de découvertes et de plaisir



**Organisée par le Conseil d'Événement Scolaires du Landeron (CESC), cette troisième édition de la balade gourmande fut une découverte différente et délicieusement houblonnée. Découvrir les plats de l'Oktoberfest**

**tout en dégustant des pépites de bières des brasseries artisanales locales, voilà de quoi titiller l'intérêt des participants.**

Le succès fut à la hauteur des espérances avec pas moins de 329 participants (14 enfants de 0 à 6 ans, 32 enfants de 6 à 12 ans et 11 ados de 12 à 18 ans). De plus, la participation active du corps enseignant a été, comme toujours, d'une grande aide pour la préparation des décorations en aval de la balade, confection de plats le vendredi, service le samedi avec les rangements jusque tard dans la nuit. Chapeau! Merci à eux.

Le parcours avait été tenu secret jusqu'au départ du C2T à 10h30 des premiers participants. Une belle découverte d'un parcours de huit kilomètres avec ses sept points d'arrêts gourmands et un dénivelé un peu plus important cette année. La découverte notamment de la magnifique cascade du Vaux, tout à l'Est du Landeron, endroit peu connu, ainsi que le chemin «montagneux» menant à la halle aux copeaux à travers la forêt ont enchanté les participants. À noter deux commentaires d'appréciation tel que: «Ce n'est pas une balade gourmande, mais une marche gourmande!» référence malicieuse à la montée vertigineuse le long de la cascade, ou ravi «La balade gourmande, c'est la plus belle journée de l'année. On se balade avec les copains, on rigole et on déguste de bonnes choses, la définition du bonheur!».

À chaque arrêt, quel plaisir de prendre le temps de déguster une délicieuse spécialité venue d'Allemagne et de se désaltérer avec une bière artisanale ou une boisson sans alcool, et se reposer avant de poursuivre cette balade.

La pluie ayant cessé à 7 heures du matin, c'est avec une chance de fou que tout a pu se faire sous un ciel clément et ensoleillé. Les brasseurs ont été impressionnés par l'organisation du ravitaillement culinaire parfait tout au long de la journée permettant de nourrir les troupes avec pas moins de quatre cents kilos de nourriture préparée.

Une superbe journée pleine de découvertes et très appréciée dont les participants se souviendront longtemps.

Un grand merci aux CESC et aux bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie afin que tout se déroule dans une parfaite harmonie. Rappelons que tous les bénéfices vont à l'école afin de financer les activités scolaires (camps de ski, sorties organisées par les élèves et autres).

CP

## COURRIER DES LECTEURS

# Projet de fusion des communes «Laténa»

**Habitant de Saint-Blaise, je pense que le projet de fusion proposé à votation le 26 novembre n'est pas la solution à tous les problèmes rencontrés par nos communes. Je soumets donc à la réflexion des citoyens quelques points, qui nuancent l'adhésion à ce projet.**

### Déficit démocratique

Nous avons aujourd'hui la possibilité de nous familiariser avec la chose publique à l'échelon de notre village. Même si l'autonomie communale est assez faible, avec de nombreuses tâches et dépenses imposées, il est facile de comprendre les sujets débattus lors des séances du conseil général local. C'est un excellent moyen d'apprentissage politique.

Les législatifs réunis des 4 communes comptent 118 conseillers généraux (Enges 11; Hauterive 31; Saint-Blaise 35; La Tène 41). Or, pour la commune de Laténa, ne subsistera plus qu'un législatif de 41 membres. Les deux tiers des citoyens qui débattent des projets, des règlements, des budgets, des comptes, et qui contrôlent l'exécutif, auront disparu.

Le futur conseil général, constitué de bénévoles, fera face à 5 conseillers communaux professionnels, qui s'appuieront sur des services communaux centralisés.

La représentativité de la population sera ainsi diminuée. Un petit nombre de citoyens, souhaitant défendre des opinions peut-être à contre-courant, peineront à se faire une place. Avec seulement 41 sièges disponibles, un parti villageois n'accèdera que très difficilement aux nouvelles autorités.

Le droit de référendum sera restreint également. Pour Saint-Blaise, il faudra réunir 3,5 fois plus de signatures en un mois, afin de contester une décision prise par le législatif.

Cette évolution constitue un net affaiblissement de la démocratie locale et de proximité.

Or, le discours officiel déplore une montée du «populisme», une abstention qui croît, et un désintérêt des habitants pour la chose publique. Mais c'est justement en réduisant la participation des citoyens aux instances locales, que l'on nourrit le sentiment que «de toute façon, ils font ce qu'ils veulent».

### Fiscalité et situation financière

Le comité de pilotage de cette fusion (COPI) a travaillé avec un éminent professeur en finances publiques de l'université de Fribourg. Celui-ci a étudié le projet, avec les données des 4 communes, sur 4 ou 5 exercices financiers annuels.

Communiqué en février 2023 aux conseillers généraux, son verdict était clair: Les 4 communes vivent au-dessus de leurs moyens. En conséquence, le taux d'imposition minimum pour équilibrer les comptes serait de 70.

Néanmoins, le taux annoncé pour la future entité est de 68. C'est manifestement un taux «politique», destiné rassurer la population en promettant à 3 communes sur 4, une baisse (momentanée) d'impôt.

Dans le même temps, les promoteurs de la fusion indiquent que tous les engagements financiers des communes seront maintenus, et la totalité du personnel conservé. Ils admettent cependant que lors de la 1<sup>ère</sup> législature, il ne faut pas s'attendre à des économies d'échelle. Il est intéressant d'entendre le point de vue de membres d'autres législatifs, qui sont également impliqués dans un projet de fusion. A l'ouest de Neuchâtel, les communes de Millevignes, Cortailod et Boudry souhaitent aussi fusionner.

Sur le site internet Espace Economique du Littoral Ouest ([www.eelo.ch](http://www.eelo.ch)), qui rassemble l'avis de plusieurs conseillers généraux de Cortailod, on lit ceci:

*La fusion n'apportera quasi aucune économie dans le fonctionnement du ménage communal. Les autres fusions réalisées ces dernières années en Suisse Romande tendent, pour la plupart, à montrer que les économies sont négligeables. Il y aura plus d'argent mais il y aura plus de dépenses à faire: il y aura plus de contribuables mais il y aura plus de routes à entretenir, plus d'élèves dans les écoles, plus de personnel à payer, etc...*

Voici un peu plus d'une année, 4 groupes de travail «citoyens» ont eu pour but de dessiner des perspectives pour la future commune de Laténa.

En consultant les propositions émanant de ces groupes, quelques postes à plein temps risquent d'être nécessaires. Il est en effet question de disposer de:

1 responsable mise en place de l'école en continu (MAE); 1 structure intercommunale de résilience du climat comprenant 1 délégué au climat; 1 délégué à l'économie-durabilité; 1 délégué à la résilience économique; 1 délégué à la promotion économique et touristique, à la domiciliation et à la durabilité. Cette liste n'est pas exhaustive. Il est également prévu d'établir un «plan Climat» à l'échelle communale.

Je ne suis pas un fin connaisseur des finances des communes. Mais je souligne un phénomène, que la plupart des gens connaissent: Tant dans l'administration publique, que souvent dans le privé, une structure qui augmente son périmètre d'action, ne réduit pas son personnel ou ses dépenses. Bien au contraire: Plus les services deviennent importants, plus ils s'auto-alimentent en s'attribuant de nouvelles charges. Cela implique logiquement des embauches supplémentaires, une hiérarchisation plus importante, des tâches administratives internes, la création de nouveaux services etc.

Encore un point relatif aux finances: La nouvelle commune fusionnée sera dotée d'un exécutif constitué de 5 conseillers communaux professionnels, travaillant à 80%.

Dans le budget prévisionnel de Laténa, le coût salarial global pour ces 5 personnes est de CHF 750'000.- par année. Si l'on anticipe des économies, il faudra déjà couvrir cette dépense supplémentaire. La suppression des défraie-

ments des conseillers communaux actuels ne compensera évidemment pas la totalité de ce montant.

La fusion n'entraînera donc pas une rationalisation du fonctionnement de l'administration communale, mais au contraire une croissance notable de celle-ci, et donc de ses coûts.

### Modèle de société: Développement? ou sobriété?

Les groupes de travail «citoyens» se sont interrogés sur l'avenir que nous souhaitons pour notre région. Il en est ressorti qu'une commune de plus grande taille pourrait avoir de plus grandes ambitions au niveau des projets, des prestations fournies, et attirerait ainsi plus d'emplois, plus d'entreprises, plus d'habitants, tout ceci bien sûr dans le cadre d'un développement durable.

Raisonnons globalement: La croissance (de la population, des emplois, des infrastructures, de la consommation) se heurte à la finitude de nos ressources (l'espace, la nourriture, l'énergie, les matériaux de construction, etc) disponibles sur la planète que nous occupons.

Au lieu d'avoir pour seul horizon notre croissance, notre développement (fusse-t-il qualifié de durable), nous devons privilégier une autre approche, dont les maîtres-mots sont **sobriété** et **bon sens**.

Une collectivité publique (à commencer par la commune), confrontée à un problème, se pose-rait la question «Peut-on faire plus simple?».

Au lieu de détruire des anciens bâtiments utilisables et de les remplacer par de nouveaux édifices modernes, réfléchissons à l'impact qu'auront l'élaboration des matériaux, leur transport, la (re)construction, ceci du point de vue de la consommation en énergie et en ressources.

Combien de ronds-points, d'îlots, d'aménagements divers sur les routes et dans le domaine public sont-ils construits, ajoutés, modifiés, et remodifiés dans la région? Interrogeons-nous: «Est-ce indispensable?». A mon avis, dans une (grande) partie des cas, l'état actuel est satisfaisant. Ces travaux sont inutiles. Les exemples sont multiples, et là, il y a des économies possibles.

En lieu et place de plus de règlements, de normes, de prestations, de développement, essayons d'être plus sobres, d'épargner autant que faire se peut l'ensemble de nos ressources.

En éloignant les habitants de leurs autorités, ce qui arrivera inévitablement avec cette fusion, nous abandonnons la plupart des moyens d'action (déjà réduits) que nous, citoyens, avons entre nos mains.

Plus encore qu'actuellement, ceux qui dirigeront la région neuchâteloise du bas-lac seront les services administratifs. Ils seront chapeautés par 5 conseillers communaux, c'est-à-dire en gros une personne par commune.

Est-ce là, l'organisation politique que nous voulons pour les décennies à venir?

Patrick Sandoz



### Dimanche 5 novembre 2023 à 17h00 – Hands Up

Ses marionnettes ne sont composées que de mains nues et de yeux en bois. «Hands Up!» (haut les mains!) est un spectacle musical familial sans paroles, plein de poésie et de drôlerie.

Dans un décor bleu les marionnettes font une démonstration de leurs talents.

Un chien costaud, 2 danseurs à claquettes, une vache avec un problème alimentaire, un chœur d'enfants avec son chef d'orchestre et de nombreux autres personnages passent en revue. Le public (jeune et plus âgé!) oublie rapidement qu'il est en train de regarder deux mains...

Ce spectacle unique présenté par Leo Petersen qui nous vient des Pays-Bas a pu être programmé au Café-théâtre de la Tour de Rive grâce à un partenariat avec le Festival international de marionnettes ([www.figuresco.ch](http://www.figuresco.ch)) qui se déroule du 3 au 12 novembre à Neuchâtel (Théâtre de la Poudrière) et à La Chaux-de-Fonds.

Vraiment ce spectacle ravira petits (dès 2 ans) et grands (à 99 ans) et s'il faut vous convaincre, visionnez le teaser (extrait vidéo) sur notre site internet [www.latourderive.ch](http://www.latourderive.ch)

Réservations conseillées, à dimanche!

### Soirée de Gala du 20<sup>ème</sup> anniversaire du Café-théâtre de la Tour de Rive

N'hésitez pas à réserver vos places via notre site internet, soit pour le **samedi 16 décembre 2023** ou pour le **vendredi 15 décembre 2023**.

D'autres spectacles comme Diane Tell ou Georges Chelon se réservent également tôt à l'avance... Le comité du CTRR

[contact@latourderive.ch](mailto:contact@latourderive.ch)

[www.latourderive.ch](http://www.latourderive.ch)

## SAINT-BLAISE

### Curiosité ferroviaire

## Une locomotive à vapeur a passé au-dessus des vignes d'Egleri



**Samedi 28 octobre passé, le Swiss Classic Train, surnommé l'Orient Express romand, a craché ses volutes de fumée sur la ligne du pied du Jura. A 15h16, Benjamin Gross-Payot, du Landeron, l'a photographié au moyen de son drone, au moment où il passait au-dessus des parchets d'Egleri qui dominent le Loclat.**

Fréquents jusque dans les années 1950, les passages de trains remor-

qués par des locomotives à vapeur constituent aujourd'hui une rareté. Le *Swiss Classic Train*, garé à Vallorbe, est composé de la locomotive 141.R.568 et de plusieurs anciennes voitures. Il vise à recréer l'ambiance des voyages rapides des années folles. Un service de restauration est assuré pendant ses circuits touristiques à travers la Romandie dans un cadre d'époque.

La locomotive du convoi à été construite en 1945 aux Etats-Unis pour pallier le manque de locomotives que connaissait la Société nationale des chemins de fer français SNCF à la fin de la guerre 1939-1945.

CZ

## Eglise réformée évangélique

### Le coin des jeunes

#### Groupe de jeunes (BUZZ)

#### Vendredi 10 novembre

19h30 BUZZ – en principe chaque vendredi soir au foyer de St-Blaise (sauf programme spécial). Plus d'infos: Gaëtan Broquet, animateur de jeunesse, 079 949 04 80, [gaetan.broquet@gmail.com](mailto:gaetan.broquet@gmail.com)

### ENTRE-DEUX-LACS

#### Samedi 11 novembre

**Théâtre de la Marelle «Je suis qui je suis et inversement»**, à 20h au temple du Landeron. En savoir davantage sur la pièce [www.compagnielamarelle.ch](http://www.compagnielamarelle.ch)

Entrée libre, chapeau à la sortie – pas de réservation préalable.

#### Dimanche 19 novembre

**Spectacle théâtral et musical «Eloges du vivant»** à 17h au collège de Vigner.

Entrée libre, participation responsable à la sortie. S'inscrire pour réserver sa place via le lien sur le site.

Davantage d'infos concernant les activités: consultez le site [www.entre2lacs.ch](http://www.entre2lacs.ch) - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

### Cultes Entre-deux-Lacs

#### Dimanche 12 novembre

10h00 Culte au centre paroissial de Cressier.

10h00 Culte spécial sur l'Eglise persécutée, au temple de St-Blaise.

Bee Happy (début au culte) et garderie au foyer. La Ruche – voir programme sur le site.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet [www.montmirail.ch](http://www.montmirail.ch)

### SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

#### St-Blaise

#### Chaque lundi

**Ora et Labora**, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

### CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

#### Cressier

#### Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

#### Judi 16 novembre

17h15 **JEUDIS DIEU**, pour les enfants de la 3H à la 7H, au centre paroissial de Cressier.

### LIGNIÈRES-LE LANDERON

#### Lignières

#### Dimanche 12 novembre

9h30 Transport depuis l'église pour le centre paroissial de Cressier.

#### Le Landeron

#### Samedi 11 novembre

20h00 **Théâtre de la Marelle** au temple du Landeron. En savoir davantage sur la pièce [www.compagnielamarelle.ch](http://www.compagnielamarelle.ch)

Entrée libre, chapeau à la sortie – pas de réservation préalable.

### L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

**Vous vivez** actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

**Vous désirez** retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.



## CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

### Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch  
Frédéric Hammann, tél. 079 101 35 73, frederic.hammann@eren.ch  
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch  
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

### Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndondo, tél. 078 728 88 31, fanny.ndondo@eren.ch

### Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

### Location des locaux

Temple de Lignièrès:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: [www.entre2lacs.ch/foyer](http://www.entre2lacs.ch/foyer)

### Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) [entre2lacs@eren.ch](mailto:entre2lacs@eren.ch)

Pour la catéchèse des enfants dans notre paroisse, vous pouvez faire l'inscription par courrier ou par e-mail à:

### Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi et jeudi matin de 8h à 11h

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

[paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch](mailto:paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch)

### Paroisse d'Hauterive

#### Jeudi 9 novembre

15h30 Messe et visites au home Beaulieu à Hauterive

### Paroisse de Cressier-Cornaux

#### Mardi 7 novembre

11h00 Messe au Foyer

16h45 Catéchèse 6<sup>e</sup> H au Chalet St-Martin

#### Mercredi 8 novembre

14h00 MCR – Vie Montante au centre réformé de Cressier

#### Jeudi 9 novembre

11h00 Messe au Foyer

#### Vendredi 10 novembre

13h00 Préparation au mariage à la cure

19h15 Répétition de l'ensemble vocal féminin au Chalet St-Martin

#### Dimanche 12 novembre

10h30 Messe

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 [cure.cressier@cath-ne.ch](mailto:cure.cressier@cath-ne.ch) et [www.cath-ne.ch](http://www.cath-ne.ch)

### Paroisse du Landeron-Lignièrès

#### Dimanche 5 novembre

10h00 Messe interparoissiale de la Confirmation présidée par l'abbé Pierre Hoarau et animée par les jeunes et la chorale.

#### Jeudi 9 novembre

18h30 Conseil de paroisse à la cure

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 [cure.cressier@cath-ne.ch](mailto:cure.cressier@cath-ne.ch) et [www.cath-ne.ch](http://www.cath-ne.ch)

## Eglise catholique romaine

### Paroisse de Saint-Blaise

#### Vendredi 3 novembre - Sacré-Cœur de Jésus

09h00 Messe à Saint-Blaise

#### Samedi 4 novembre - St. Charles Borromée

Dès 11h00 Repas de soutien, choucroute party et animations dès 11h00, salle de l'étreprise CODEC, Allée des Peupliers 3, Dombresson. Inscription 0796876996 (Fabienne) [inscriptions.ParoisseVdR@gmail.com](mailto:inscriptions.ParoisseVdR@gmail.com)

18h30 Messe à Saint-Blaise

#### Dimanche 5 novembre

09h00 Messe à Saint-Blaise

09h00 Éveil à la foi pendant la messe, dans la salle sous l'église, enfants de 3 à 6 ans bienvenus

#### Mardi 7 novembre

08h00-11h00 Ouverture du Secrétariat

09h00 Pas de Messe à Saint-Blaise

#### Mercredi 8 novembre

10h30 Messe et visites au home Le Castel à Saint-Blaise

18h30 Catéchisme 10<sup>ème</sup> Harmos dans la salle sous l'église de Saint-Blaise

#### Jeudi 9 novembre

08h00-11h00 Ouverture du Secrétariat

#### Vendredi 10 novembre - St. Léon le Grand

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 11 novembre - St. Martin

17h00 Catéchisme 5<sup>ème</sup> Harmos dans la salle sous l'église de Saint-Blaise

18h30 Messe à Saint-Blaise.

Dimanche 12 novembre

09h00 Messe à Saint-Blaise

Permanence pendant l'absence de l'abbé Leonardo Kamalebo: Pour octobre, novembre, décembre 2023 et janvier 2024, Abbé Gérard Muanda 0327571186 et 0793677932 et Abbé Zygmunt Kazmierak 0328533744 et 0766727280.

Certaines informations peuvent être modifiés, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

## PAROISSES CATHOLIQUES DU LANDERON ET CRESSIER

## Conférences Art et Foi

Les lundis 6 et 13 novembre, l'abbé Paul Frochoux donnera deux conférences relatives à quelques images artistiques chrétiennes à travers les siècles.

Lundi 6 novembre: **Un survol des visages du Christ à travers les siècles**

Lundi 13 novembre: **Le message biblique et théologique de quelques œuvres des grands maîtres**

Ces conférences seront données dans la salle de la cure catholique du Landeron de 19h30 à 20h30. Invitation à toutes personnes intéressées.

## Autres communautés religieuses

### Eglise Evangélique Marin

**Dimanche à 9h30:** culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

**Mercredi à 20h:** réunion de prières

**Jeudi de 12h-13h30:** Club d'enfants « Jeudi-midi » (7-11 ans)

**Vendredi à 20h:** Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: [www.eeme.ch](http://www.eeme.ch)



## LE LANDERON

# Assemblée générale du Syndicat Intercommunal d'Épuration des eaux du Landeron, de Lignièrès, La Neuveville et Nods (SIEL)



**Mardi de la semaine dernière, les représentants des communes du SIEL se sont retrouvés dans les locaux administratifs de la STEP pour l'assemblée générale du budget.**

Après l'appel suivi des salutations d'usage du vice-président de l'assemblée, de l'acceptation du procès-verbal, les membres pouvaient se consacrer à l'ordre du jour de cette séance.

**Crédit d'engagement pour l'échange des surpresseurs du traitement biologique de la STEP**

Jean-Claude Scherler, président du syndicat rappelle que les surpresseurs sont indispensables car ils fonctionnent 24h/24. Après une minutieuse évaluation, il s'est révélé nécessaire d'effectuer cet échange. Le choix s'est porté sur un produit de la société ALPHA Wasser Technik AG de Nidau qui devra adapter notamment les logiciels, la modification au niveau des compresseurs, de la ventilation et autres. Suite aux diverses informations données, le crédit d'engagement de 140'000 francs est accepté par l'assemblée à l'unanimité.

Crédit d'engagement pour sécurité informatique et mise à jour du logiciel d'exploitation. Après une pesée d'intérêt, cette demande de crédit s'est avérée nécessaire afin de renforcer la sécurité informatique. Le comité souhaite absolument renforcer cette sécurité pour éviter une intrusion dans le système en remplaçant le seul ordinateur classique actuel par un ordinateur nouvelle génération et deux serveurs installés dans deux endroits différents qui garantissent de pouvoir retrouver et faire redémarrer le fonctionnement de la STEP. Ce nouveau système permettra également d'assurer l'activité liée à l'arrivée des trois nouvelles communes Douane, Gléresse et plateau de Diesse.

Suite aux diverses explications données, ce crédit d'engagement de 125'000 francs est accepté par l'assemblée à l'unanimité.

**Budget 2024**

Didier Honsberger, administrateur des finances, donne quelques explications en soulignant que la charge par habitant sera de 110.15 francs plus 9 francs de taxe fédérale.

En passant en revue les différents comptes, il souligne que la facture d'énergie explose (90'000 francs contre 50'000 francs en 2023), mais que l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la STEP, en exploitation depuis le 17 octobre, laisse entrevoir des recettes estimées à 11'000 francs.

Après avoir reçu encore quelques informations complémentaires sur différents poste, l'assemblée adopte le budget 2024 à l'unanimité.

**Informations du comité**

Jean-Claude Scherler donne ensuite quelques informations relatives à la gestion administrative et au projet de raccordement «ARA am Twannbach».

Au niveau des ressources humaines, M. Angelo Ferreira remplace M. P.A. Tanner qui a pris sa retraite. Ce nouveau collaborateur a déjà une expérience de six ans au niveau de la step, est détenteur d'un permis de cariste et chauffeur de poids lourds avec de très bonnes références de ces précédents employeurs. Polyvalent, il est très motivé dans sa nouvelle fonction.

Au niveau de l'entretien et de l'exploitation, il souligne que l'installation des panneaux solaires est terminée (production estimée entre 60'000 et 70'000 kWh par année). Le projet d'acquisition de générateurs de secours est en cours de chiffrage, différentes variantes étant à l'étude afin d'optimiser/limiter les coûts.

Le projet de raccordement des communes de Douane, Gléresse et plateau de Diesse suit son cours et le conseil intercommunal sera appelé à valider l'adhésion de ces trois communes lors d'une séance extraordinaire agendée le 2 juillet 2024 (sous réserve des délais de traitement au niveau cantonal et communal).

En conclusion, il souhaite remercier les collaborateurs et les délégués pour leur disponibilité et leur confiance.

**Agenda 2024**

Séance des comptes: 19 mars 2024. Séance de validation du projet ARA am Twannbach: 2 juillet 2024. Séance du budget: 22 octobre 2024.

CP

## MANIFESTATIONS DU 3 FÉVRIER 2024 – SAINT-BLAISE

### A vos bars, prêts, partez!

**Vous possédez une cave, un garage ou un local dans le vieux village de Saint-Blaise et vous souhaiteriez y tenir un bar lors des festivités du 3 février 2024 ou le mettre à disposition d'un barman/barmaid d'un soir de votre entourage? Rien de plus simple, écrivez-nous à [info@3fevrier.ch](mailto:info@3fevrier.ch) pour recevoir le formulaire d'inscription. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 24 novembre 2023.**

Nous nous réjouissons de votre participation à la Fête du 3 février!

Le comité de la Commission du 3Février

**La Gym du Landeron vous propose du lundi 13 novembre au lundi 11 décembre la préparation au ski**

**5 leçons pour retrouver souplesse, physique et plaisir de bouger afin d'être au top pour l'hiver**

**Venez nombreux...Les deux monitrices vous attendent à 20.00 au C2T.**

**Pour tous renseignements vous pouvez contacter Corine au 079 214 70 92**

## LA TÈNE

### Bibliobus



Nous avons le plaisir de vous inviter à notre prochaine nuit du conte qui aura lieu dans votre bibliothèque. Nous vous accueillerons en famille, enfants dès 6 ans le

**Vendredi 10 novembre 2023 de 19h à 21h**

Venez passer un agréable moment en compagnie de M<sup>me</sup> Caroline Cortès qui animera cette soirée sur le thème «VIVA LA MUSICA!»

Une petite collation vous sera servie à la fin des contes.

Inscription souhaitée par mail ([bibliobus.latene@ne.ch](mailto:bibliobus.latene@ne.ch)) ou par tél au 032.886.65.40

Les jeunes enfants devront être accompagnés d'un adulte.

Nous espérons vous rencontrer nombreux à cette occasion.

Votre bibliothèque

CORNAUX

## Acapel'hom se dévoile



Un jeudi sur deux, le temple de Cornaux résonne au son des voix d'un chœur d'hommes d'une quinzaine d'individus. Durant près de deux heures, ils enchaînent les morceaux sans temps mort, ni répit. On chante, on respire, on s'arrête, on recommence, on améliore, on chante encore. Il faut dire que le chef est perfectionniste et exigeant avec ses chanteurs. Mais qui sont-ils?

Dix coups de cloches se font entendre à l'horloge du temple de Cornaux, la répétition est terminée pour Acapel'hom. Les chanteurs échangent quelques mots, rangent leurs partitions en souriant et se dirigent vers l'Auberge du Soleil pour partager un verre bien mérité après cette intense répétition.

Acapel'hom, c'est un chœur d'hommes créé il y a 12 ans par son président Denys Schallenberger et son directeur Bernard Guye avec pour devise «deux regards pour une seule vision». En 2011, tous deux membres de plusieurs chœurs, ils souhaitaient «unir leurs forces pour faire quelque chose de différent». Si le chœur actuel compte 19 chanteurs, 11 sont membres depuis le début: «Il faut dire que l'ambiance est belle et que les hommes sont assidus. Nous effectuons des voyages ensemble, des concours, des fêtes fédérales, nous tissons des liens forts.» relève Bernard Guye. Si les chanteurs viennent des quatre coins du canton, voire même de plus loin, ils se réunissent invariablement à Cornaux, depuis la création du chœur: «Nous avons toujours répété à Cornaux, nous avons la chance de bénéficier du soutien de la commune de Cornaux qui fait un geste pour la location du Temple.» précise également le directeur.

Très actifs, en parallèle de leurs concerts d'automne, ils participent régulièrement à différents concours et font volontiers la deuxième partie de concerts dans la région romande. Ils ont d'ailleurs même eu la chance de donner de la voix pour le Conseil des Etats en septembre

2022. Ce printemps, il se sont rendus au festival international de musique populaire de Heiden, à l'autre bout de la Suisse et participent régulièrement au Kiosque à musique sur la Première. Avec son répertoire «sacré et profane, de la Renaissance à nos jours» l'ensemble interprétera 15 morceaux en 9 langues différentes lors de ses prochains concerts. Denys Schallenberger et Bernard Guye précisent également qu'il leur tient à cœur de chanter des pièces écrites spécialement pour les chœurs d'hommes dans la langue dans laquelle elles ont été écrites. «Nous chantons par exemple en finois ou encore en letton!» rigolent-ils!

Si les trois concerts du mois de novembre approchent à grands pas, Acapel'hom voit déjà plus loin et espère se présenter à la prochaine Schubertiade. Et à la question de savoir à quoi rêvent les deux hommes, ils déclarent en avoir déjà réalisé un, en obtenant un «Excellent» lors d'un concours, mais ils évoquent le fait que recruter des membres est toujours quelque chose de compliqué et qu'ils ambitionnent un jour d'avoir un effectif de 24 chanteurs pour chanter à huit voix!

### Dates des prochains concerts d'automne

Vendredi 10 novembre 2023, 20h15, au Temple de Peseux

Samedi 11 novembre 2023, 20h15, au Temple St-Jean, à La Chaux-de-Fonds

Dimanche 12 novembre 2023, à 17h00, au Temple du Landeron,

IN

LA TÈNE

## Actions pour le climat



La consommation d'eau dans les ménages se monte à environ 160 litres par jour et par habitant.

Mais comment est composé le prix de l'eau dans la commune de La Tène?

- Fourniture de l'eau au m <sup>3</sup>	0.90.- / m <sup>3</sup>
- Taxe d'épuration	1.60.- / m <sup>3</sup>
- Redevance cantonale	0.70.- / m <sup>3</sup>
- TVA	0.16.- / m <sup>3</sup>
<b>Prix du m<sup>3</sup> facturé</b>	<b>3.36 CHF/ m<sup>3</sup></b>

On constate que le prix de la fourniture en eau ne représente que le 25% du prix global de l'eau.

LA NEUVEVILLE

## Soirée jeux de société



**Vendredi 10 novembre 2023, 19h-23h**  
**Centre des Épancheurs, La Neuveville**  
**Dès 14 ans, entrée libre (collecte)**

Seul(e)s ou en groupe, venez partager un moment ludique et convivial! Au programme: des jeux de société pour tous les goûts, une chouette équipe pour vous les expliquer, des bières et limonades artisanales locales, des croque-monsieur et des pâtisseries maison.

Inscription: 079 891 75 65 ou ludotheque@neuveville.ch

Rue du Marché 10 – 2520 La Neuveville

Mardi 16h-18h / Jeudi 17h30-19h30 / Samedi 9h30-12h – 032 751 63 33  
ludotheque@neuveville.ch / Facebook / Instagram

**MATCH AU LOTO**  
**FANFARE L'ESPERANCE LAMBOING**  
**SAMEDI 11 NOVEMBRE 2023 à 20h**  
**Salle du Cheval-Blanc à Lamboing**  
**20 PASSES + ROYALE**  
**15.- la carte / 3 cartes 40.- / planche individuelle 60.-**

BONNE CHANCE ET MERCI D'AVANCE POUR VOTRE SOUTIEN !

## LE LANDERON

### Assemblée générale de l'association « Le Landeron Après-Demain » (LLAD)

**Judi de la semaine dernière, les membres du LLAD se retrouvaient au Caveau de l'Hôtel de Ville pour leur assemblée générale annuelle. Avant de passer au traitement de l'ordre du jour, la présidente, Nicole Stampfli-Pauchard remercie les personnes présentes. Rapports des événements de l'année écoulée.**

La présidente prend la parole pour en détailler les différentes actions. Le LLAD a tenu un chalet lors de l'animation villageoise du mois de décembre 2022, deux soirées très sympas, mais avec un effectif peu important. Il est difficile de s'investir sur le long terme et le LLAD renoncera donc à tenir un chalet cette année tout en faisant acte de présence.

Au mois de mars, un brunch a été organisé pour remercier Peter Hof qui retournait en Hollande.

Au mois de juin, l'association a mis sur pied une action de sensibilisation aux dangers des plantes envahissantes avec la participation d'intéressés (une douzaine de personnes) qui ont procédé à un arrachage ciblé qui a rempli un grand container que les travaux publics se sont chargés d'éliminer dans les conditions nécessaires. Cette action devrait être reconduite. Le LLAD se demande s'il ne faudrait pas envisager une solution pour les jardins privés (information ciblée et autres). Durant ce mois, un petit nombre de personnes étaient présentes au bord du lac pour assister à l'inauguration des bancs et de la table adaptés à des personnes à mobilité réduite. Réalisation de cet ensemble par M. Voiblet et son équipe (bois et engagement local) et offert à la commune par le LLAD. Peter Hof, instigateur de cette idée était présent revenant dans la région pour de petites vacances.

#### Repair Café

Cette activité, créée en 2017 se tient quatre fois par année dans les locaux de la cure avec un magnifique fonctionnement d'une belle équipe de bénévoles entre dix et quinze membres selon leurs disponibilités (réparateur en appareils électroménager, électronique, ordinateurs, objets en tout genre, couture et vélos). L'état d'esprit de l'équipe en place montre bien la solidarité existante qui n'est pas un vain mot et une bonne collaboration entre tous est importante pour trouver des solutions ou prêter main-forte si nécessaire. Si la devise est « Jeter, pas question! » force est de constater que certains objets sont irréparables.

Suite au départ de Peter Hof, Olivier Rouget et Jean-Philippe Senn ont repris le flambeau.

La venue des « clients » est variable, entre 25 et 70 personnes, qui viennent là pour faire réparer différents objets dont le pourcentage de réussite varie entre 60 et 80%.

L'utilité de cette action n'est plus à démontrer au vu du succès rencontré, les personnes venant de tous horizons. Le groupe recherche une personne bénévole pour prendre en charge la réparation des vélos.

#### Prochain Repair Café:

**Le dimanche 12 novembre 2023.**

#### Livres vagabonds

Les boîtes à livres sont régulièrement visitées par des lecteurs et contrôlées par des bénévoles. Mis à part quelques petits dégâts et des livres inopportuns, ce service fonctionne bien.

Cependant, les boîtes à livres installées vers la place de jeux et au Temple posent problème du fait d'indisciplines dérangeantes (papiers ou livres indésirables et parfois, tel au Temple un remplissage total inopportun lors de déménagements).

#### Zéro déchet

Le groupe est plein de projets sur cette question. Un atelier de couture a été mis en place dans le but de réutiliser les tissus pour, par exemple, la fabrication de jolis sacs. Le groupe sera présent dans la Vieille Ville lors du marché de l'Avent du mois de décembre.

Dans les autres activités, un contact a eu lieu avec la structure Part-Âges pour sensibiliser les enfants au zéro déchet et les responsables se sont engagées pour décorer une fontaine dans le cadre du 700<sup>e</sup> de la Vieille Ville. Un projet est également prévu sous le thème « cuisine sauvage » (promenade, cueillette et cuisine) et organisation d'une

soirée avec une diététicienne pour voir comment diminuer la consommation animale.

#### Comptes

La caissière donne lecture des comptes en détaillant les divers postes tout en soulignant qu'ils présentent un léger déficit. Ils sont acceptés à l'unanimité.

**Cotisations;** elles restent fixées à 30 francs par personne et 50 francs par famille.

#### Comité

Le comité est reconduit dans ses fonctions, soit: Nicole Stampfli-Pauchard présidente, Fredy Winz secrétaire, Catherine Overney caissière, Marc Racine membre. Le comité est à la recherche d'un cinquième membre pour venir compléter cette équipe. La gestion du site de l'association sera prise en charge par Christophe Bürli.

#### Agenda 2024

Repair Café: les dimanches 11 février, 5 mai, 8 juin et 31 octobre 2024.  
Plantes invasives: 8 juin 2024.

#### Divers

L'idée est lancée de faire une excursion en Hollande.  
L'assemblée se termine autour du verre de l'amitié.

CP

**INVITATION**  
**Veillée de Noël**

Dimanche  
10 décembre 2023  
à 14 h 00

Espace Perrier  
Charles-Perrier 2  
2074 Marin

**Chants - Saynètes - Collation**

**EEME**  
Eglise Evangélique  
Moulin Epénier

[www.eeme.ch](http://www.eeme.ch)  
Bienvenue à tous  
Entrée libre  
Parking

## WAVRE

# Wavre envahie par des monstres

Est-ce dû au dérèglement climatique ou à un été indien bien plus long et chaud que d'habitude, au retour de l'humidité et de la fraîcheur, toujours est-il que c'est avec un peu d'avance qu'on a pu, vendredi dernier, à la tombée de la nuit, apercevoir dans les rues de Wavre des escouades de zombies, loups-garous, sorcières et autres monstres. Tous avaient, pour accéder à leurs nourritures préférées que sont les friandises en tout genre, revêtus des déguisements plus fous et effrayants les uns que les autres. Les citoyens de Wavre n'ont pas eu d'autre choix que d'accéder à leur demande.



... même pas peur...

A l'issue de la chasse aux délices sucrés (mais pas trop...), les enfants ont pu écouter des contes qui «faisaient peur, mais pas trop». Pendant ce temps, les parents dégustaient raclettes et soupe à la courge proposées par la société d'Emulation qui, une semaine après la fête d'automne, remettait le couvert en organisant la fête d'Halloween. Grâce à leur engagement et leur enthousiasme, la soirée fut un franc succès. Merci à eux.

Aux dernières nouvelles, repus et satisfaits les monstres ont regagné leurs tanières et autres grottes pour se rendormir pour une année entière. DJ



Des zombies qui savent râcler

**L'Atelier du Ski**  
Prés-Guétins 17 - 2520 La Neuveville  
**Ouverture**  
A partir du 4 novembre  
[www.latelierduski.ch](http://www.latelierduski.ch)  
Mercredi & Samedi 14h - 16h

**A l'affiche**

**Killers of the Flower Moon**  
VE 3 & DI 12 nov. à 20h30

**Une année difficile**  
SA 4, DI 5, ME 8 nov. à 20h30  
DI 12 nov. à 17h

**Complètement cramé !**  
DI 5 nov. à 17h  
MA 7 et ME 22 nov. à 20h30

**Prochainement**

**Crettaz, et comme l'espérance est violente**  
**La princesse et la grenouille**  
**Gatsby le magnifique**  
**The Old Oak**  
**L'abbé Pierre**  
**une vie de combats**  
[www.cine2520.ch](http://www.cine2520.ch)

Pompes funèbres  
**Grau**

24h/24 032 751 28 50  
Le Landeron

Depuis 1959  
une famille au service des familles

## CORNAUX

# Nouvelle médaille décernée au Domaine Divernois



Présenté par le Domaine Divernois de Cornaux, le cépage Divico 2022 a décroché une médaille Gold au Concours International Piwi Wine Award, qui récompense les meilleurs vins produits de manière durable à partir de cépages résistants.

Quand l'audace rencontre le savoir-faire... la récompense est au rendez-vous! Pour la deuxième année consécutive le Domaine Divernois, sis entre les lacs de Neuchâtel et Bienn, exclusivement sur la commune de Cornaux, est à l'honneur par son cépage goûteux Divico 2022. Ce millésime bio a récolté 93 points sur 100 à la dégustation professionnelle qui s'est déroulée le mois dernier en Allemagne. Produit pour la deuxième année par le domaine familial, le Divico, cépage à très forte résistance aux trois principales maladies de la vigne rencontrées en Suisse, gagne en prestige et Quentin Divernois espère en faire l'un des porte-paroles de son domaine.

Le Domaine de Cornaux, de 5.5 hectares, a été créé en 1978 par Serge Divernois. Depuis 2020, avec le soutien de son père et de sa sœur, Quentin Divernois, viticulteur, tient les rênes de l'entreprise familiale. A force de travail et de recherches, il s'est spécialisé en 2016 dans la viticulture biologique, et depuis 2022 le domaine est entré en re-conversion bio suisse. La vigne est cultivée aux normes du cahier des charges bio suisse, il en est de même pour la vinification. Le Domaine Divernois exprime les nuances de ses 9 cépages par l'élaboration de 18 crus encavés et mis en vente directe à la cave de Cornaux.

Fière d'avoir acquis un nouveau gage de reconnaissance, le Domaine Divernois espère partager son plaisir avec toutes et tous qui auront l'occasion de déguster son millésime couvert d'or et ses futures créations. Félicitations pour cette nouvelle distinction!

GC

**THÉÂTRE DE COLOMBIER**  
10 NOV – 10 DÉC 2023

**THÉÂTRE DE L'HEURE BLEUE**  
31 DÉC 2023 – 6 JAN 2024

Marie-Eve Fehlbaum   Vincent Kohler   Carine Martin

**LA REVUE NEUCHÂTELOISE**  
dans tous ses États!

Pierre Aucaigne   Maureen Béguin   David Charles

transM   L'OPERA   RTN   ARC info

## HAUTERIVE

2<sup>e</sup> étape du Laténa-tour

Brillantes interventions de Susanne Jecklin Leuenberger (tout à droite), Laurent Kurth (2<sup>ème</sup> depuis la droite) et Maxime Rognon (tout à gauche)

**Sous la présidence de Laurent Ramsbacher, le Laténa-tour accueillait à la salle BSP de Hauterive quelque quatre-vingts citoyennes et citoyens venant principalement de Hauterive mais aussi des 4 communes concernées par la fusion. A chaque séance deux ou plusieurs invités, issu du monde politique ou d'autres horizons, amènent leur vision et leurs expériences, ce qui permet à tout un chacun de se conforter (ou pas) dans le choix qui sera le sien à fin novembre. A Hauterive, il s'agissait de Susanne Jecklin Leuenberger, directrice et administratrice associée de l'entreprise Flückiger Electricité SA, de Laurent Kurth, Chef du Département des finances et de la santé, Département auquel le Service des Communes est rattaché, ainsi que de Maxime Rognon, Conseiller communal à La Grande Béroche.**

#### Une petite piqûre de rappel

Laurent Ramsbacher a, dans un premier temps, rappelé la genèse du processus de fusion, détaillant les étapes qui nous ont occupés jusqu'à maintenant. Il a par quelques chiffres statistiques redit l'importante place que prendrait Laténa avec cette fusion: près de 11'600 âmes, 6'600 places de travail, 40 clubs de sports, 90 associations diverses et 22 hectares de vignes qui en feraient une commune viticole. Il a appuyé sur le fait que la complexité des affaires politiques actuelles ne peut plus se contenter d'exécutifs de milice et que la gestion d'une commune demande un engagement citoyen (plus de 110 conseillers généraux actuellement dans les 4 communes sans parler des différentes commissions) et qu'il est de plus en plus difficile de trouver des citoyennes et citoyens prêt(e)s à s'engager pour le bien communautaire.

Il a terminé son intervention en précisant que le calendrier des prochains mois sera très chargé et que le travail à fournir pour préparer les élections du printemps 2024 sera énorme. «Si la fusion ne devait pas se faire, le travail sera le même mais il serait à multiplier par quatre avec toutes les difficultés de recrutement à prévoir pour trouver les forces vives intéressées à participer à la vie politique des 4 communes» a-t-il conclu.

#### Politique du Canton de Neuchâtel en matière de fusions

Laurent Kurth a dit tout le bien que les fusions apportent: elles sont encouragées par le conseil d'état, car elles permettent aux communes d'aborder le futur dans de meilleures conditions et de faire face aux problèmes toujours plus complexes qui régissent la vie de tous les jours.

La politique cantonale incite à renforcer le rôle de proximité, à structurer les relations entre les communes et le canton, entre les communes et les régions et entre les communes elles-mêmes. Pour cela il faut une certaine taille critique, ce qui n'est pas encore le cas dans beaucoup de communes du canton. Efficience et professionnalisation des exécutifs mais aussi et surtout de l'administration, voilà ce que doit amener une fusion. L'idéal serait d'avoir un pôle littoral, deux communes à l'est et deux à l'ouest, les deux vallées et le haut.

Selon expérience vécue une fusion n'apporte pas tout de suite l'efficience attendue. Il faut compter une législature pour que les futures autorités prennent possession de la commune fusionnée, maîtrise les nouvelles données et commencent à s'ouvrir vers l'extérieur. «Sans aucun dénigrement, et au contraire avec beaucoup de reconnaissance pour l'engagement des élus de milices qui font le travail aujourd'hui» mais parce que la masse de tâches à accomplir n'est plus gérable par des personnes qui ont un emploi par ailleurs, il n'est plus possible de gérer une commune sans professionnels. Ceux-ci sont, par définition, plus proactifs que réactifs. «Si les communes ne se renforcent pas en grandissant elles s'affaibliront en perdant des compétences et on perdra ce qui fait le sens de notre démocratie populaire dans notre pays» a-t-il conclu son intervention.

#### Ensemble on est plus fort: dans une entreprise d'électricité

Suzanne Jecklin Leuenberger a d'abord parlé de son expérience personnelle et privée. Elle a, de ses promenades dans cette magnifique région qui est la nôtre, profiter d'admirer les différents écosystèmes qui composent la nature. On peut tirer un parallèle entre eux et la vie professionnelle. Il est important d'être attentif à ces écosystèmes, car comme eux, la vie en entreprise se modifie toujours plus en profondeur et en rapidité. La complexité, toujours plus grande, nécessite obligatoirement plus d'énergie à déployer et la gestion devient beaucoup plus lourde. L'investissement est toujours plus conséquent, et il faut encourager l'échange de solutions. «Pour assurer la pérennité de l'entreprise, il faut élargir les compétences et s'assurer que toujours plus de vues sont partagées autour d'une table.», a-t-elle poursuivi. Comme Philippe Perret, une semaine plus tôt, elle a affirmé que le collectif («le cerveau collectif» aime-t-elle bien à dire) devient de plus en plus important. Sortir de sa zone de confort, faire le deuil des changements sont des étapes nécessaires et bénéfiques à moyen terme. Il faut tenir compte de ceux et celles qui ne sont pas d'accord avec le projet proposé. «Ensemble on est plus fort et on fonctionne mieux». Ainsi a-t-elle conclu son exposé.

#### Retours sur la fusion «La Grande Béroche»

Maxime Rognon, tout jeune conseiller communal à la Grande-Béroche, a amené son expertise d'une fusion réussie. Il a rassuré l'auditoire: une fusion ne laisse personne sur le bord du chemin. Même les plus petites entités ont, au contraire, été surreprésentées et les particularités locales n'ont pas disparues. Comme l'avait relevé Violaine Blétry-De Montmollin à Saint-

Blaise, les manifestations propres à chaque village sont restées et même se sont renforcées. Il a plaidé pour le professionnalisme des autorités exécutives et des postes à 80% lui semble l'idéal. «Il y a une activité de milice et une part bénévole dans un mandat politique qui reste et c'est normal» a-t-il plaidé en faveur de ce taux d'occupation.

#### Une table ronde et des questions attendues du public

Les mêmes thèmes que ceux abordés à Saint-Blaise, ont apportés, sans surprise, les mêmes réponses.

Nicolas Bornand (Saint-Blaise), Andreas Britz (Hauterive), Gilles Christen (Enges) et Vincent Storrer (La Tène) ont répondu aux questions de Sonia Bernauer Miaz, journaliste à RTN.

Le côté financier, avec son budget équilibré de quelque 60 millions ne doit pas faire peur aux futurs habitants de Laténa. Seule la commune de Saint-Blaise verra son taux d'imposition augmenter de 2 points. Comme l'a relevé le représentant de Saint-Blaise, même en cas de refus de fusion, il sera plus que vraisemblable et nécessaire que le taux soit adapté aux conditions actuelles et que cette légère augmentation sera contrebalancée par une subvention concernant les abonnements de transports publics.

La fête d'automne, le 3 février, les Vents d'Enges et Je Tène subsisteront. Ces manifestations seront encouragées par la nouvelle commune et perdureront à côté d'éventuelles autres manifestations qui naîtront de la fusion.

A la question de savoir quel était le sentiment de leurs concitoyens (question qui avait été posée une semaine avant à Saint-Blaise), il apparaît que la même tendance se dessine du côté de Hauterive. Tant la cité hôte d'un soir que la Tène semblent acquises à la fusion. Enges la plébiscitera sûrement. La situation à Saint-Blaise est toujours incertaine.

#### Questions du public

Un citoyen trouvait bizarre d'affirmer qu'une fusion améliorerait la démocratie alors que passer de 118 conseillers généraux (qui siègent actuellement dans les 4 communes) à 41 pour la nouvelle entité empêcherait l'engagement de 77 citoyens motivés (à noter que la loi précise le nombre maximum (41 sièges) et minimum (15) de conseillers généraux dans une commune). Il craint, en outre, qu'un conseil général de milice face à un conseil communal professionnel ne devienne, «encore plus» a-t-il ajouté, juste une chambre d'enregistrement. Les réponses données, (trop de monde équivaut à plus de débats stériles, engagement des conseillers actuels pas toujours optimal, même la démonstration par l'absurde d'un intervenant qui a dit que la Chine avec 2 milliards d'âmes, avait un parlement de 1000 personnes) n'ont pas satisfait l'intervenant.

Le même citoyen s'inquiète que le minimum de signatures nécessaire pour lancer un référendum (10% des électeurs de la commune selon la loi) va augmenter de 3,5 fois. C'est un fait, mais il semblerait, pratique vécue, par exemple à la Béroche, que cette inquiétude, tout à fait naturelle, n'a pas été confirmée par l'expérience.

## LE LANDERON

# La Cécilienne, des nouveautés dans son programme musical



Pour donner un dynamisme différent à ses prestations locales toujours très attendues de la population, La Cécilienne a décidé d'innover. Cette décision a été prise en fonctions des diverses prochaines activités de la société qui demandent quelques modifications dans son calendrier.

En effet, cette année, son concert d'automne, ayant traditionnellement lieu un dimanche en fin d'après-midi en l'Église St-Maurice, aura lieu cette année à l'Aula du C2T le samedi 11 novembre à 20h. Cette prestation se veut différente avec un «ciné concert» placé sous le thème du Western où sept musiciens de la Cécilienne

représenteront «les 7 mercenaires» dans différents solos tout au long de la soirée, le tout sublimé par des vidéos de western (dont un dessin animé) diffusées sur écran géant. En fin de concert, bienvenue au bar installé tout spécialement afin que chacun puisse profiter d'une fin de soirée amicale et festive, ce qui change du traditionnel vin chaud offert habituellement à la sortie des concerts d'automne.

Bien entendu, comme de coutume, entrée libre et collecte à la fin. Une soirée qui se veut inoubliable ce dont on ne peut douter.

### Agenda 2024

Voulant dynamiser ses prestations, La Cécilienne a prévu d'organiser une soirée «Comédie-Club» prévue le samedi 16 mars 2024 et de se produire pour le traditionnel concert annuel le dimanche 17 mars en fin d'après-midi.

Peintre Suisse cherche  
Rénovation, rafraîchissement  
de tout type de volets bois,  
aluminium, ferraille...  
travail avec peinture UV  
de qualité  
Je m'occupe de venir sur place  
les dépendre et rependre.  
**Travaux soignés et garantie**  
**Pour tout renseignement**  
Ostertag 079 175 79 98  
devis gratuit

04. & 05.  
NOVEMBER  
10:00 - 17:00

HERBST  
AUSSTELLUNG  
EXPOSITION  
D'AUTOMNE

Hefti Ins AG  
Rebstockweg 14  
3232 Ins  
032 312 96 96  
www.hefti-kuechen.ch

## LA TÈNE

# Mérites sportifs 2023: le plaisir avant tout

Ce sont quelque 30 sportives et sportifs qui se sont vu remettre le mérite sportif laténien 2023. Reçus par les autorités communales représentées par Valérie Ducommun, conseillère communale en charge du dicastère des sports et Pascal Perret, secrétaire du bureau du conseil général (appelé en remplacement du président dudit conseil retenu par des obligations professionnelles), ils ont reçu un diplôme et une médaille.

Dans son allocution, Pascal Perret a souligné que «trop souvent, on ne cite que les sportifs et vedettes hyper-rémunérés, au-delà de toute décence. Mais on ne parle quasiment jamais des amateurs et amatrices qui s'adonnent, souvent avec passion, à une activité sportive et/ou culturelle. VOUS, vous en êtes une parfaite illustration, Bravo!». Il a conclu en leur souhaitant plein de succès pour leur avenir sportif et leur a lancé «Alors persévérez, à votre niveau, et surtout faites-vous plaisir.»

### Ont été honorés:

#### Gymnastique aux agrès

Noel Wenger - vice-champion cantonal neuchâtelois

#### Natation synchronisée

Emma Zihan Zhou - vainqueur à Genève, podium à Neuchâtel

#### Natation

Julien Bailod - multiple champion romand

#### Voltige équestre

Romain Simonet - Champion suisse

#### Athlétisme

Miryam Serena Mendy - Podium à la finale cantonale de la Kids Cup

#### Athlétisme, Triathlon

Anaé Ryser - plusieurs victoires et podiums, tant en course à pied, en triathlon qu'en athlétisme

Arno Ryser - plus de 15 podiums dans des compétitions cantonales et romandes tant en course à pied, en triathlon qu'en athlétisme

#### Tir à l'arc

Romain Hurni - vice-champion suisse et multiples victoires et podiums dans des compétitions nationales

#### Tennis

Tanguy Genier - vainqueur du master FRIJUNE

Eliott Delay - vainqueur du master FRIJUNE

Noa Nussbaum - 1/4 de final au championnat suisse hiver et été

Line Billeter - 1/2 finaliste au championnat suisse hiver et été

#### Danse

Chloé Lapaire - podiums en jazz et classique

Coralie Jaquet - podiums en jazz et classique

#### Basketball

MBC Senior - vice-champion cantonal de 2L

L'agape qui a suivi la manifestation a connu un franc succès.

Bravo à tous ces champions.

DJ



Les mérites laténiens 2023



**Alimentez votre maison avec de l'énergie solaire.**

Vers un avenir autonome, durable et intelligent.



viteos.ch/solaire

**Photovoltaïque**

**Vos avantages**

- Solution qualitative clé en main
- Avance de la subvention
- Gamme de produits complète
- Prix compétitif




**ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE AU CONSEIL D'ÉTAT 26 NOVEMBRE**

**FRÉDÉRIC MAIRY**

**Venez échanger avec notre candidat**

- 11 novembre dès 11h30
- au Wine More Time à St-Blaise




## Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Un air de fusion dans la région

### Saint-Blaise: au cœur de la nouvelle commune



**On saura, le dimanche 26 novembre prochain, si les citoyens et citoyennes des communes d'Enges, d'Hauterive, de Saint-Blaise (photo Benjamin Gross-Payot) et de La Tène acceptent la convention de fusion qui réunira leurs territoires, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, sous le nom de Commune de Laténa.**

En 1901, dans sa monographie des communes de la région, le conseiller d'Etat Edouard Quartier-la-Tente notait déjà que les communautés de Saint-Blaise, d'Hauterive, de Voëns et Maley, de Marin-Epagnier et de La Coudre (jusqu'en 1929 réd.), étaient réunies

«pour des questions d'intérêt commun.» Ces communes avaient constitué un *Conseil de paroisse* pour gérer ensemble leurs deux seuls biens: le temple et le cimetière.

Ce *Conseil de Paroisse* était une circonscription laïque. Il a perduré jusqu'à nos jours; la Commune d'Enges y a été associée depuis quelques années. Il est à considérer comme l'ancêtre du futur conseil communal de Laténa si cette commune est constituée. La Commune de Saint-Blaise en a tenu de tout temps la comptabilité.

Le découpage géographique prévu pour Laténa recouvre un territoire quelque peu différent de celui qui prévalait depuis 1888: La Coudre a rejoint Neuchâtel en 1930, Thielle-Wavre s'est joint à Marin-Epagnier en 2009 pour devenir la Commune de La Tène; Enges rejoindra les trois communes d'Hauterive, de Saint-Blaise et de La Tène en 2025 si la fusion de 2023 est approuvée.

La localité de Saint-Blaise se trouve au cœur de ces villages. C'est la raison pour laquelle la convention de fusion de Laténa stipule: «Le siège de l'administration de la nouvelle commune est à Saint-Blaise.» Mais elle ajoute: «L'organisation de la nouvelle commune est

*multisite.*». Ce qui signifie concrètement que la nouvelle commune mettra en place une administration et des services sur plusieurs sites.

Ainsi, le Conseil communal de Laténa siègera dans l'Hôtel communal de Saint-Blaise, la plus historique des quatre maisons de commune de la région. Il fut construit en 1693 par Béat Fischer de Berne, fondateur des postes suisses. Il est une réplique du château de Reichenbach situé près de Zollikofen, principale résidence du patricien bernois. L'hôtel communal de Saint-Blaise a été harmonieusement rénové en 2022-2023. Son poêle en castelles a été heureusement conservé dans sa salle de justice.

Depuis 1'000 ans, les défunts d'Hauterive, de Saint-Blaise et de Marin se sont retrouvés ensemble pour être d'abord ensevelis dans le temple de Saint-Blaise, puis autour du temple, de 1785 à 1914 au cimetière des Ouches dans le haut du village (son porche existe encore) et, depuis, aux Epinettes (cimetière actuel) au-dessus des jardins de Bregot.

La fusion de Laténa pourrait aussi réunir les vivants de ces communes voisines!

Claude Zweiacker